

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1874

2 août 2013

SOMMAIRE

Kaktus Film Holding S.A.	89924	Société Financière EDITH	89910
Mertone Limited S.A.	89913	Solelux S.A.	89914
Paninvest S.A.	89906	Solvay Luxembourg Development S.à r.l.	89926
Phase III Development Company S.à r.l.	89906	Spie BondCo 3	89913
Plifier S.A.	89919	Spie BondCo 3 S.C.A.	89911
PP Group S.A.	89912	SSCP Style Holding S.C.A.	89914
Prime Action S.A.	89907	Starwood Capital Group European S.à r.l.	89912
Quetzal Investments	89909	Studiofund S.A.	89914
R.E.D. FUNDING S.A., société de gestion de patrimoine familial	89906	Sufren Private S.A. SPF	89909
Red Grafton S.à r.l.	89911	Summit Partners PWS	89929
Restaurant Holding S.à r.l.	89906	Syniverse Luxembourg Holdings 1 S.à r.l.	89940
Restaurant Holding S.à r.l.	89907	Taxilux.lu Sarl	89917
Restaurant Holding S.à r.l.	89908	Teekay European Holdings S.à r.l.	89952
Rhododendron S.A.	89909	Teekay European Holdings S.à r.l.	89915
Rich Solar Europe Holdings S.à r.l.	89909	The Green Machine Fund I S.à r.l.	89915
Rock Holding G.m.b.H.	89907	The Keops Multi-Manager Fund	89917
Rodenbach S.à r.l.	89910	Tiger Holding S.à r.l.	89952
Rom1 S.A.	89908	Tiger Holding Three S.à r.l.	89916
Rosny Treveris MC S.C.A.	89912	Tournesol Group S.à r.l.	89917
RWE Energy Beteiligungsverwaltung Lu- xemburg GmbH	89910	Trafigura Funding S.A.	89948
Samsonite Sub Holdings S.à r.l.	89913	Trinity Street Funds	89952
Santelmo S.A.	89912	UBP Opportunities SICAV-SIF	89916
SCOR ILS FUND S.A., SICAV-SIF	89914	UBP Opportunities SICAV-SIF	89916
SeeReal Technologies S.A.	89952	UCF Holding S.à r.l.	89915
Servus Group HoldCo II S.à r.l.	89907	Valfère S.A.	89916
Servus Group HoldCo S.à r.l.	89908	VTS Group S.A.	89918
S.F.C. CONSEIL. Société fiduciaire	89908	WADE. P S.A.	89917
Siitnedif Tordesillas SICAV	89911	Watchluxus S.A.	89917
Siitnedif Tordesillas SICAV	89911	WillowTree Management S.à r. l.	89918
Simedex S.A.	89913	WPP Luxembourg Beta Three S.à r.l. ...	89918
Sinos S.A.	89915	ZAMH Luxembourg S.à r.l.	89918
S.L.A.	89910		

Phase III Development Company S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 50.000,00.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R.C.S. Luxembourg B 149.295.

—
EXTRAIT

Le 06 Juin 2013, l'actionnaire unique à prit la résolution suivante:

- Acceptation de la démission de Mr William Clifford, gérant de classe B, avec effet immédiat.

A dater de ce jour, le conseil de gérance se compose comme suit:

- Mr Christophe Gammal, gérant de classe A,

- Dr. Ken Macleod, gérant de classe B,

- Pr. Maarten Boers, gérant de classe C.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013079749/16.

(130098578) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2013.

Paninvest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 128.482.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 6 août 2012.

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes sont venus à échéance.

Monsieur Norbert SCHMITZ domicilié au 16, Rue Eugène Wolff, L-2736 Luxembourg, et les sociétés S.G.A. SERVICES S.A., siège social au 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, et FMS SERVICES S.A., siège social au 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, sont réélus Administrateurs pour une nouvelle période de 6 ans.

Monsieur Eric HERREMANS adresse professionnelle au 39, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, est réélu Commissaire aux Comptes pour une nouvelle période de 6 ans.

Pour la société

PANINVEST S.A.

Référence de publication: 2013079759/16.

(130097779) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2013.

R.E.D. FUNDING S.A., société de gestion de patrimoine familial, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R.C.S. Luxembourg B 140.999.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013079787/11.

(130098696) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2013.

Restaurant Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 2.252.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 132.529.

—
Les comptes consolidés au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juin 2013.

Référence de publication: 2013079791/11.

(130098423) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2013.

Restaurant Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 2.252.500,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 132.529.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juin 2013.

Référence de publication: 2013079792/11.

(130098428) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2013.

Servus Group HoldCo II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 151.872.

Les statuts coordonnés au 6 juin 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Marc Loesch

Notaire

Référence de publication: 2013079821/11.

(130097883) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2013.

Prime Action S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 55.554.

Par décision du Conseil d'Administration du 14 juin 2013, Monsieur François MEUNIER, 42, Rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg a été coopté au Conseil d'Administration en remplacement de Mr Yves BIEWER, démissionnaire.

Son mandat s'achèvera avec ceux des autres Administrateurs à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an 2019.

Luxembourg, le 17.06.2013.

Pour: PRIME ACTION S.A.

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Isabelle Marechal-Gerlaxhe / Christine Racot

Référence de publication: 2013079777/16.

(130097622) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2013.

Rock Holding G.m.b.H., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 31.000,00.**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 144.113.

Extrait des décisions prises par l'associé unique en date du 14 mai 2013

1. M. Franz Josef Felix BINGGER a démissionné de son mandat de gérant avec effet au 14 mai 2013.
2. M. Roberto Benedetto INGOGLIA, né à Partanna (Italie), le 23 juillet 1963, demeurant professionnellement à 22, Via Pecorelle, I-91028 Partanna, a été nommé comme gérant avec effet au 14 mai 2013 pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 17.06.2013.

Pour extrait sincère et conforme

Pour ROCK HOLDING G.m.b.H.

United International Management S.A.

Référence de publication: 2013079810/16.

(130098379) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2013.

S.F.C. CONSEIL. Société fiduciaire, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 25.000,00.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 86.094.

—
EXTRAIT

L'Assemblée générale des associés du 10 juin 2013 a constaté que l'adresse de Madame Nathalie THUNUS, associée et gérante, est désormais sise au 132, route d'Arlon, B-6780 Messancy.

Pour extrait conforme
S.F.C. CONSEIL. Société fiduciaire
Société à responsabilité limitée
Nico BECKER
Gérant

Référence de publication: 2013079815/16.

(130098700) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2013.

Restaurant Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 2.252.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 132.529.

—
Les comptes consolidés au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juin 2013.

Référence de publication: 2013079793/11.

(130098437) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2013.

Rom1 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 109.724.

—
Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13.06.2013.

Pour: ROM1 S.A.
Société anonyme
Experta Luxembourg
Société anonyme
Isabelle Marechal-Gerlaxhe / Cindy Szabo

Référence de publication: 2013079796/15.

(130098286) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2013.

Servus Group HoldCo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 151.588.

—
Les statuts coordonnés au 6 juin 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Marc Loesch
Notaire

Référence de publication: 2013079822/11.

(130097804) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2013.

Rhododendron S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 13.173.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal du Conseil d'Administration tenu le 02 mai 2013, arrêtant les comptes annuels au 31 décembre 2012, que:

Est élu Président du Conseil d'Administration, jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en l'année 2016:

- Monsieur Jean-Hugues DOUBET, né le 07 mai 1974 à Strasbourg (France), demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2013079805/14.

(130098005) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2013.

Rich Solar Europe Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R.C.S. Luxembourg B 167.874.

—
La soussignée HOOGEWERF & CIE, avec siège social à Luxembourg, dénonce avec effet immédiat, le siège de la société RICH SOLAR EUROPE HOLDINGS S.A.R.L., qui était à 19, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juin 2013.

Pour extrait conforme

Pour Hoogewerf & Cie

Agent Domiciliaire

Référence de publication: 2013079807/13.

(130097650) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2013.

Quetzal Investments, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 97.308.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour QUETZAL INVESTMENTS

Société à responsabilité limitée

United International Management S.A.

Référence de publication: 2013079784/12.

(130098174) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2013.

Sufren Private S.A. SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 154.156.

—
Les comptes annuels au 30.06.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18.06.2013.

Pour: SUFREN PRIVATE S.A. SPF

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Isabelle Marechal-Gerlaxhe / Cindy Szabo

Référence de publication: 2013079887/15.

(130098458) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2013.

RWE Energy Beteiligungsverwaltung Luxemburg GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2350 Luxembourg, 3, rue Jean Piret.

R.C.S. Luxembourg B 67.783.

—
Extrait de l'assemblée générale ordinaire (l'Assemblée) des actionnaires tenue à Luxembourg 15 mars 2013

L'assemblée nomme comme réviseur d'entreprise jusqu'au 31 décembre 2013 PriceWaterhouseCoopers Sàrl, avec siège social à L-1471 Luxembourg, 400, route d'Esch, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B 65.477

Pour extrait, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

La société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2013079814/15.

(130097560) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2013.

Rodenbach S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 1, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 177.526.

—
AUSZUG

Der Geschäftsführer Mirko FISCHER, beschließt mitzuteilen, dass der Sitz der Gesellschaft von 23, rue des Jardiniers à L-1835 Luxembourg nach 1, avenue Gaston Diderich in L-1420 Luxembourg verlegt wurde.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 03. Juni 2013.

Herr Mirko FISCHER

Geschäftsführer

Référence de publication: 2013079811/14.

(130097861) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2013.

S.L.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4940 Bascharage, 4, rue Laangwiss.

R.C.S. Luxembourg B 49.878.

—
Lors de l'assemblée générale ordinaire du 4 juin 2012, la décision suivante est prise à l'unanimité:

1) Est nommée réviseur d'entreprises la société BDO AUDIT SA, inscrite au RCSL sous le n° B147570, 2 Avenue Charles de Gaulle à L - 1653 Luxembourg (ex-Compagnie Fiduciaire, RCSL n° B71178) jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en l'année 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 18 juin 2013.

Référence de publication: 2013079817/13.

(130098716) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2013.

Société Financière EDITH, Société Anonyme.

Siège social: L-6488 Echternach, 8, rue des Vergers.

R.C.S. Luxembourg B 94.665.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 30 juin 2011

Monsieur Daniel MAGITTERI est appelé aux fonctions de commissaire aux comptes pour l'exercice 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Financière EDITH

Société anonyme

Référence de publication: 2013079828/12.

(130097873) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2013.

Siitnedif Tordesillas SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-8217 Mamer, 41, Op Bierg.
R.C.S. Luxembourg B 156.897.

—
EXTRAIT

Le conseil d'administration a pris note, par le biais d'une résolution circulaire datée du 15 avril 2013, de la démission de monsieur Philippe MELONI de son poste d'administrateur avec effet au 21 décembre 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mamer, le 15 mai 2013.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2013079825/15.

(130097724) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2013.

Red Grafton S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 159.416.310,00.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 22, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 136.002.

—
Par résolutions prises en date du 6 juin 2013, les associés ont pris les décisions suivantes:

- acceptation de la démission, avec effet immédiat, de Etienne Rochon, avec adresse professionnelle au 7, Place du Chancelier Adenauer, 75772 Paris cedex 16, France, de son mandat de gérant de catégorie B;

- nomination, avec effet immédiat, de Denis Montrelay, avec adresse professionnelle au 7, Place du Chancelier Adenauer, 75016 Paris, France, au mandat de gérant de catégorie B, pour une durée indéterminée;

- nomination, avec effet immédiat, de Vincent Goy, avec adresse professionnelle au 68-70, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, au mandat de gérant de catégorie B, pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juin 2013.

Référence de publication: 2013079790/17.

(130098235) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2013.

Siitnedif Tordesillas SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-8217 Mamer, 41, Op Bierg.

R.C.S. Luxembourg B 156.897.

—
Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2013079824/11.

(130097722) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2013.

Spie BondCo 3 S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 161.836.

—
Les comptes consolidés au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juin 2013.

Référence de publication: 2013079835/11.

(130098528) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2013.

Rosny Treveris MC S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.
R.C.S. Luxembourg B 110.035.

Auszug aus dem Beschluss der Gesellschafter Versammlung welche am 27.05.2013 in Luxembourg stattfand.

Erster Beschluss:

Die Mandate des contrôle des comptes, der Commissaire werden mit sofortiger Wirkung verlängert bis zur Generalversammlung der Aktionäre für das Jahr 2013 die im Jahre 2014 stattfinden wird.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, den 17.06.2013.

Référence de publication: 2013079797/13.

(130097697) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2013.

PP Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 54, rue Charles Martel.
R.C.S. Luxembourg B 118.752.

Extrait des résolutions du conseil d'administration n°3/2013 prises par vote circulaire le 04/06/2013

Le conseil d'administration a pris note de:

La démission d'un administrateur

Le Conseil prend note de la démission de Madame Angélique Sabron en tant qu'administrateur de la société avec effet au 28 mai 2013. Le Conseil accepte cette démission et propose de ne pas pourvoir au remplacement de Madame Sabron.

Ces résolutions seront soumises à la prochaine assemblée générale de la société.

Pour extrait conforme,

Luxembourg, le 18 juin 2013.

Référence de publication: 2013079774/15.

(130098603) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2013.

Santelmo S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 8A, boulevard de la Foire.
R.C.S. Luxembourg B 158.617.

Extrait des résolutions prises lors du conseil d'administration du 11 juin 2013

Par décision du Conseil d'Administration du 11 juin 2013, Monsieur Pierre Petit demeurant au 2, Clos du Sartay, 4053, Embourg (Belgique) a été coopté pour une durée indéterminée au Conseil d'Administration en remplacement de Monsieur Yannick Kantor, démissionnaire.

Luxembourg, le 11 juin 2013.

Pour extrait conforme

Pour la Société

Un mandataire

Référence de publication: 2013079846/15.

(130098557) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2013.

Starwood Capital Group European S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 83.810.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juin 2013.

Référence de publication: 2013079836/11.

(130098542) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2013.

Samsonite Sub Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: USD 55.417.991,01.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 160.185.

Extrait des résolutions de l'associé unique du 5 juin 2013.

En date du 5 juin 2013, l'associé unique de la Société a décidé de renouveler le mandat de KPMG Luxembourg S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 9, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B149.133 en tant que réviseur d'entreprises agréée, et ce avec effet immédiat et jusqu'à l'approbation des comptes annuels au 31 décembre 2013 par l'associé unique.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juin 2013.

Stijn CURFS

Mandataire

Référence de publication: 2013079819/18.

(130098624) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2013.

Simedex S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1651 Luxembourg, 15-17, avenue Guillaume.

R.C.S. Luxembourg B 128.182.

Extrait de l'assemblée générale ordinaire réunie extraordinairement le 13/05/2013

Il résulte de cette assemblée générale que le siège social de la société a été transféré au L-1651 Luxembourg, 15-17, avenue Guillaume.

L'assemblée générale prend également acte du changement d'adresse de la société LE COMITIUM INTERNATIONAL SA, RCS B83527, liquidateur, située désormais à 15-17, avenue Guillaume, L-1651 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Jonathan BEGGIATO / Karine ARNOLD

Les liquidateurs

Référence de publication: 2013079857/15.

(130098425) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2013.

Spie BondCo 3, Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 161.829.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juin 2013.

Référence de publication: 2013079834/10.

(130097786) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2013.

Mertone Limited S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 37.199.

Les comptes annuels au 30 septembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour MERTONE LIMITED S.A., radiée

United International Management S.A.

Référence de publication: 2013079688/11.

(130098293) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2013.

SCOR ILS FUND S.A., SICAV-SIF, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1122 Luxembourg, 2, rue d'Alsace.

R.C.S. Luxembourg B 162.452.

Les comptes annuels sociaux de SCOR ILS FUND S.A., SICAV-SIF, arrêtés au 31 décembre 2012 et dûment approuvés lors de l'Assemblée Générale des Actionnaires en date du 06 juin 2013, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juin 2013.

SCOR ILS FUND S.A., SICAV-SIF

Référence de publication: 2013079851/14.

(130098143) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2013.

Solelux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 119.269.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOLELUX S.A.

C. PISVIN / F. DUMONT

Administrateur / Administrateur et Président du Conseil d'Administration

Référence de publication: 2013079875/12.

(130098267) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2013.

Studiofund S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 140, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 131.057.

Extrait de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 25 mai 2013

Après avoir délibéré, l'assemblée décide à l'unanimité de:

1. Révoquer Monsieur Alexandre GRUMBERG, demeurant à L-8266 Mamer, 25 rue des Thermes Romains, de son poste d'administrateur.

2. Révoquer Madame Myriam SCHNARCH demeurant à L-8266 Mamer, 25 rue des Thermes Romains, de son poste d'administrateur.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, Monsieur le Président lève la séance à 10.30 heures.

Luxembourg, le 25 mai 2013.

La société STUDIOFUND S.A.

Référence de publication: 2013079886/17.

(130097916) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2013.

SSCP Style Holding S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1748 Findel, 7, rue Lou Hemmer.

R.C.S. Luxembourg B 138.023.

Les statuts coordonnés au 1^{er} mars 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Marc Loesch

Notaire

Référence de publication: 2013079884/11.

(130097944) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2013.

Sinos S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 8A, boulevard de la Foire.
R.C.S. Luxembourg B 134.145.

—
Extrait des résolutions prises lors du conseil d'administration du 11 juin 2013

Par décision du Conseil d'Administration du 11 juin 2013, Monsieur Pierre Petit demeurant au 2, Clos du Sartay, 4053, Embourg (Belgique) a été coopté pour une durée indéterminée au Conseil d'Administration en remplacement de Monsieur Yannick Kantor, démissionnaire.

Luxembourg, le 11 juin 2013.
Pour extrait conforme
Pour la Société
Un mandataire

Référence de publication: 2013079860/15.

(130098534) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2013.

Teekay European Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 672.500,00.

Siège social: L-1445 Strassen, 1A, rue Thomas Edison.
R.C.S. Luxembourg B 100.276.

—
Par résolutions signées en date du 10 juin 2013, l'associé unique a pris les décisions suivantes:

- acceptation de la démission de Bruno Bagnouls, avec adresse professionnelle au 5, Rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, de son mandat de gérant, avec effet immédiat;
- nomination de Yannick Poos, avec adresse professionnelle au 5, Rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg au mandat de gérant, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 17 juin 2013.

Référence de publication: 2013079890/15.

(130097900) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2013.

The Green Machine Fund I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 158.032.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour The Green Machine Fund I S.à r.l.
Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013079892/11.

(130097919) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2013.

UCF Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 104.378.

—
Veillez prendre note que Monsieur Christian TEIG, gérant majoritaire de la société, a changé d'adresse et réside désormais à D-56070 Koblenz (Allemagne), 21, Maria Trost.

Luxembourg, le 17 juin 2013.
Pour avis sincère et conforme
Pour UCF Holding S.à r.l.
Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013079930/13.

(130097577) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2013.

UBP Opportunities SICAV-SIF, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287-289, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 162.234.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2013079929/10.
(130098709) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2013.

Valfère S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich.
R.C.S. Luxembourg B 123.875.

Les comptes annuels au 30 juin 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013079933/10.
(130098168) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2013.

Tiger Holding Three S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 10.886.400,00.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.
R.C.S. Luxembourg B 149.541.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 17 juin 2013.
Référence de publication: 2013079921/10.
(130098628) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2013.

UBP Opportunities SICAV-SIF, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 162.234.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 19 juin 2012

- Le renouvellement du mandat d'Administrateur de Mr Christian Assel jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de 2014, est approuvé.
- Le renouvellement du mandat d'Administrateur de Mr Daniel Van Hove jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de 2014, est approuvé.
- Le renouvellement du mandat de Deloitte S.A., 560 rue de Neudorf, à L-2220 Luxembourg comme Réviseur d'Entreprises jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de 2014, est approuvé.

A la date du 18 juin 2013, le Conseil d'Administration est composé comme suit:

Mr. Christian Assel, Administrateur, demeurant professionnellement au 287-289 route d'Arlon à L-1150 Luxembourg.
Mr. Pierre Berger, Administrateur, demeurant professionnellement au 8, rue Robert-Etienne à CH-1211 Genève.
Mr Daniel Van Hove, Administrateur, demeurant professionnellement au 370, route de Longwy à L-1940 Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme
po Le Conseil d'Administration
Union Bancaire Privée (Luxembourg) S.A.
Domiciliataire

Référence de publication: 2013079928/24.
(130098403) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2013.

The Keops Multi-Manager Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-8217 Mamer, 41, Op Bierg.
R.C.S. Luxembourg B 82.749.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2013079918/11.

(130097721) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2013.

Taxilux.lu Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8010 Strassen, 204, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 159.111.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juin 2013.

POUR COPIE CONFORME

Référence de publication: 2013079908/11.

(130097674) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2013.

Tournesol Group S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.
R.C.S. Luxembourg B 135.404.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 17 juin 2013.

Pour copie conforme

Référence de publication: 2013079926/11.

(130097631) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2013.

WADE. P S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 100.000,00.

Siège social: L-7257 Walferdange, 2, Millewee.
R.C.S. Luxembourg B 135.882.

Le bilan au 31 décembre 2011 de la société a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Walferdange.
Pour la société

Référence de publication: 2013079956/11.

(130097853) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2013.

Watchluxus S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2714 Luxembourg, 2, rue du Fort Wallis.
R.C.S. Luxembourg B 144.678.

Les comptes annuels au 31.12.11 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013079957/10.

(130097706) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2013.

VTS Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 123.449.

Les comptes annuels consolidés au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg Corporation Company S.A.

Signatures

Référence de publication: 2013079948/12.

(130097587) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2013.

WillowTree Management S.à r. l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 159.371.

Le Rapport annuel au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juin 2013.

Pour le Conseil de Gérance

Signature

Référence de publication: 2013079955/12.

(130098382) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2013.

WPP Luxembourg Beta Three S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 3.214.575.100,00.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 124, boulevard de la Pétrusse.
R.C.S. Luxembourg B 106.207.

Avec effet au 7 juin 2013, Mme Astrid van Heulen-Mulder, ayant son adresse professionnelle au Laan op Zuid 167, 3072 DB Rotterdam, Pays-Bas, est nommée gérante pour une durée indéterminée.

Pour extrait, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

WPP Luxembourg Beta Three S.à r.l.

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2013079964/14.

(130098301) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2013.

ZAMH Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 130.495.

Veillez prendre note que l'associée unique de la société, la société ZAMH LUX HOLDINGS LLC, a transféré son siège social de l'Etat du Delaware (Etats-Unis d'Amérique) à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg) et son siège se situe désormais à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte. Elle a également adopté la forme légale d'une société à responsabilité limitée ayant le nom ZAMH Lux Holdings et est inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B155301.

Luxembourg, le 17 juin 2013.

Pour extrait sincère et conforme

Pour ZAMH Luxembourg S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013079991/16.

(130097643) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2013.

Plifier S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 1, boulevard de la Foire.
R.C.S. Luxembourg B 177.974.

—
STATUTS

L'an deux mille treize, le trente et un mai.

Pardevant Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg. (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné

A COMPARU

FINANCIERE BACH, une société anonyme de droit français, ayant son siège social 17 rue Georges Bizet, F-75116 Paris et inscrite au Registre de Commerce de Paris sous le numéro 380 795 815,

ici représentée par Madame Alexia UHL, employée privée, résidant professionnellement à Luxembourg (la Mandataire), en vertu d'une procuration donnée sous seing privée le 24 mai 2013.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par la Mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentaire d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'elle déclare constituer:

Art. 1^{er}. Forme et Dénomination.

1.1 Il est formé une société anonyme (la Société), laquelle sera régie par les lois du Grand-Duché du Luxembourg, notamment par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle qu'amendée (la Loi), et par les présents statuts (les Statuts).

1.2 La Société existe sous la dénomination de «PLIFIER S.A.».

1.3 La Société peut avoir un actionnaire unique (l'Actionnaire Unique) ou plusieurs actionnaires. La Société ne pourra pas être dissoute par le décès, la suspension des droits civiques, la faillite, la liquidation ou la banqueroute de l'Actionnaire Unique.

Art. 2. Siège Social.

2.1 Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg (Luxembourg).

2.2 Il pourra être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par simple décision du conseil d'administration de la Société (le Conseil d'Administration) ou, dans le cas d'un administrateur unique (l'Administrateur Unique) par une décision de l'Administrateur Unique.

2.3 Lorsque le Conseil d'Administration estime que des événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire de nature à compromettre l'activité normale au siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger se produiront ou seront imminents, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à la cessation complète de ces circonstances anormales. Cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, qui restera une société luxembourgeoise.

Art. 3. Durée de la Société.

3.1 La Société est constituée pour une période illimitée.

3.2 La Société peut être dissoute, à tout moment, par résolution de l'Assemblée Générale (telle que définie ci-après) de la Société statuant comme en matière de modifications des Statuts.

Art. 4. Objet Social.

4.1 La Société a pour objet toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise se présentant sous forme de société de capitaux ou de société de personnes, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

4.2 La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, ainsi que tous transferts de propriété immobiliers ou mobiliers.

4.3 Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, la mise en valeur et à la cession d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprises, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevet, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement.

4.4 La Société peut également garantir, accorder des sûretés à des tiers afin de garantir ses obligations ou les obligations de sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société, accorder des prêts à ou assister autrement des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société ainsi que toutes autres sociétés ou tiers.

4.5 La Société peut également réaliser son activité par l'intermédiaire de succursales au Luxembourg ou à l'étranger.

4.6 Elle pourra également procéder à l'acquisition, la gestion, l'exploitation, la vente ou la location de tous immeubles, meublés, non meublés et généralement faire toutes opérations immobilières à l'exception de celles de marchands de biens. Elle pourra aussi placer et gérer ses liquidités. En général, la Société pourra faire toutes opérations à caractère patrimonial, mobilières, immobilières, commerciales, industrielles ou financières, ainsi que toutes transactions et opérations de nature à promouvoir et à faciliter directement ou indirectement la réalisation de l'objet social ou son extension.

Art. 5. Capital Social.

5.1 Le capital social souscrit est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000) représenté par trois cent dix (310) actions ordinaires d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune.

Le conseil d'administration est autorisé à augmenter le capital social initial à concurrence de quatorze millions neuf cent soixante-neuf mille euros (EUR 14.969.000,-) pour le porter de son montant actuel de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) à quinze millions d'euros (EUR 15.000.000,-), le cas échéant par l'émission de cent quarante-neuf mille six cent quatre-vingt-dix (149.690) actions de cent euros (EUR 100,-) chacune, jouissant des mêmes droits que les actions existantes.

En conséquence, il est autorisé à réaliser cette augmentation de capital, spécialement à émettre les actions nouvelles éventuelles en une ou plusieurs fois et par tranches, à fixer l'époque et le lieu de l'émission intégrale ou des émissions partielles éventuelles, à déterminer les conditions de souscription et de libération, à faire appel, le cas échéant, à de nouveaux actionnaires, enfin à arrêter toutes autres modalités d'exécution se révélant nécessaires ou utiles et même non spécialement prévues en la présente résolution, à faire constater en la forme requise les souscriptions des actions nouvelles, la libération et les augmentations effectives du capital et enfin, à mettre les statuts en concordance avec les modifications dérivant de l'augmentation de capital réalisée et dûment constatée, le tout conformément à la loi modifiée du 10 août 1915, notamment avec la condition que l'autorisation ci-dessus doit être renouvelée tous les cinq ans.

De même, le conseil d'administration est autorisé à émettre des emprunts obligataires convertibles ou non sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payables en quelque monnaie que ce soit, étant entendu que toute émission d'obligations convertibles ne pourra se faire que dans le cadre du capital autorisé.

Le conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait.

Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la société.

Sous respect des conditions ci-avant stipulées et par dérogation à l'article 10 ci-après, le Conseil d'Administration est autorisé à augmenter le capital social, même par incorporation des réserves libres.

Le Conseil d'Administration a l'autorisation de supprimer ou de limiter le droit de souscription préférentiel lors d'une augmentation de capital réalisée dans les limites du capital autorisé. Le capital autorisé et le capital souscrit pourront être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires statuant comme en matière de modifications des statuts.

La société pourra au rachat de ses propres actions dans les limites fixées par la loi.

Art. 6. Actions.

6.1 Les actions de la Société sont nominatives ou au porteur, ou en partie dans l'une ou l'autre forme, au choix de l'Actionnaire unique, ou en cas de pluralité d'actionnaires, au choix des Actionnaires, sauf dispositions contraires de la Loi.

6.2 La Société ne reconnaît qu'un seul propriétaire par action. Si une ou plusieurs actions sont conjointement détenues ou si les titres de propriété de ces actions sont divisés, fragmentés ou litigieux, la/les personne(s) invoquant un droit sur la/les action(s) devra/devront désigner un mandataire unique pour représenter la/les action(s) à l'égard de la Société. L'omission d'une telle désignation impliquera la suspension de l'exercice de tous les droits attachés aux actions. La même règle est appliquée dans le cas d'un conflit entre un usufruitier et un nu-propriétaire ou entre un créancier gagiste et un débiteur gagiste.

6.3 La Société peut, aux conditions et aux termes prévus par la Loi, racheter ses propres actions.

Art. 7. Réunions de l'assemblée des actionnaires de la Société.

7.1 Dans l'hypothèse d'un actionnaire unique, l'Actionnaire Unique a tous les pouvoirs conférés à l'Assemblée Générale. Dans ces Statuts, toute référence aux décisions prises ou aux pouvoirs exercés par l'Assemblée Générale est une référence aux décisions prises ou aux pouvoirs exercés par l'Actionnaire Unique tant que la Société n'a qu'un actionnaire unique. Les décisions prises par l'Actionnaire Unique sont enregistrées par voie de procès-verbaux.

7.2 Dans l'hypothèse d'une pluralité d'actionnaires, toute assemblée générale des actionnaires de la Société (l'Assemblée Générale) régulièrement constituée représente tous les Actionnaires de la Société. Elle a les pouvoirs les plus larges pour ordonner, faire ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la Société.

7.3 L'Assemblée Générale annuelle se tient conformément à la loi luxembourgeoise à Luxembourg au siège social de la Société ou à tout autre endroit de la commune du siège indiqué dans les convocations, le dernier jeudi du mois de juin à 9 heures. Si ce jour est férié pour les établissements bancaires à Luxembourg, l'Assemblée Générale annuelle se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

7.4 L'Assemblée Générale peut se tenir à l'étranger si le Conseil d'Administration constate souverainement que des circonstances exceptionnelles le requièrent.

7.5 Les autres Assemblées Générales pourront se tenir aux lieux et heures spécifiés dans les avis de convocation.

7.6 Tout Actionnaire de la Société peut participer à l'Assemblée Générale par conférence téléphonique, vidéo conférence ou tout autre moyen de communication similaire grâce auquel (i) les actionnaires participant à la réunion de l'Assemblée Générale peuvent être identifiés, (ii) toute personne participant à la réunion de l'Assemblée Générale peut entendre et parler avec les autres participants, (iii) la réunion de l'Assemblée Générale est retransmise en direct et (iv) les actionnaires peuvent valablement délibérer; la participation à une réunion de l'Assemblée Générale par un tel moyen de communication équivaudra à une participation en personne à une telle réunion.

Art. 8. Délais de convocation, Quorum, Procurations, Avis de convocation.

8.1 Les délais de convocation et quorum requis par la Loi sont applicables aux avis de convocation et à la conduite de l'Assemblée Générale, dans la mesure où il n'en est pas disposé autrement dans les Statuts.

8.2 Chaque action donne droit à une voix.

8.3 Dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé par la Loi ou par les Statuts, les décisions de l'Assemblée Générale dûment convoquée sont prises à la majorité simple des Actionnaires présents ou représentés et votants.

8.4 Chaque Actionnaire peut prendre part aux Assemblées Générales des actionnaires de la Société en désignant par écrit, soit en original, soit par télécopie ou par courriel muni d'une signature électronique conforme aux exigences de la loi luxembourgeoise une autre personne comme mandataire.

8.5 Si tous les Actionnaires sont présents ou représentés à l'Assemblée Générale, et déclarent avoir été dûment convoqués et informés de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale, celle-ci pourra être tenue sans convocation préalable.

Art. 9. Administration de la Société.

9.1 La Société est gérée par un Administrateur unique en cas d'un seul actionnaire, ou par un Conseil d'Administration composé d'au moins trois (3) membres en cas de pluralité d'Actionnaires; le nombre exact étant déterminé par l'Associé Unique, ou en cas de pluralité d'actionnaires par l'Assemblée Générale. L'(es) administrateur(s) n'a(ont) pas besoin d'être actionnaire(s). En cas de pluralité d'administrateurs, l'Assemblée Générale peut décider de créer deux catégories d'administrateurs (Administrateurs A et Administrateurs B).

9.2 Le(s) administrateur(s) est/sont élu(s) par l'Associé Unique, ou en cas de pluralité d'actionnaires, par l'Assemblée Générale pour une période ne dépassant pas six (6) ans et jusqu'à ce que leurs successeurs aient été élus; toutefois un administrateur peut être révoqué à tout moment par décision de l'Assemblée Générale. Le(s) administrateur(s) sortant(s) peut/peuvent être réélu(s).

9.3 Au cas où le poste d'un administrateur devient vacant à la suite de décès, de démission ou autrement, les administrateurs restants élus par l'Assemblée Générale pourront se réunir et élire un administrateur pour remplir les fonctions attachées au poste devenu vacant jusqu'à la prochaine assemblée générale.

Art. 10. Réunion du Conseil d'Administration.

10.1 En cas de pluralité d'administrateurs, le Conseil d'Administration doit choisir parmi ses membres un président et peut choisir en son sein un ou plusieurs vice-présidents. Il peut également désigner un secrétaire qui n'a pas besoin d'être un administrateur et qui peut être chargé de dresser les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration ou d'exécuter des tâches administratives ou autres telles que décidées, de temps en temps, par le Conseil d'Administration.

10.2 Le Conseil d'Administration se réunit sur convocation de son président ou d'au moins deux administrateurs au lieu indiqué dans l'avis de convocation. La ou les personnes convoquant le Conseil d'Administration déterminent l'ordre du jour. Un avis par écrit, télégramme, télécopie ou e-mail contenant l'ordre du jour sera donné à tous les administrateurs au moins huit jours avant l'heure prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas l'avis de convocation, envoyé 24 heures avant la réunion, devra mentionner la nature de cette urgence. Il peut être passé outre à la nécessité de pareille convocation en cas d'assentiment préalable ou postérieur à la réunion, par écrit, télégramme, télécopie ou e-mail de chaque administrateur. Une convocation spéciale n'est pas requise pour des réunions du Conseil d'Administration se tenant à des heures et à des endroits déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le Conseil d'Administration.

10.3 Tout administrateur peut se faire représenter en désignant par écrit ou par télégramme, télécopie ou e-mail un autre administrateur comme son mandataire. Un administrateur ne peut pas représenter plus d'un de ses collègues.

10.4 Le Conseil d'Administration ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité des administrateurs sont présents ou représentés à une réunion du Conseil d'Administration. Si le quorum n'est pas obtenu une demi-heure après l'heure prévue pour la réunion, les administrateurs présents peuvent ajourner la réunion en un autre endroit et à une date ultérieure. Les avis des réunions ajournées sont donnés aux membres du Conseil d'Administration par le secrétaire, s'il y en a, ou à défaut par tout administrateur.

10.5 Les décisions sont prises à la majorité des votes des administrateurs présents ou représentés à chaque réunion. Au cas où, lors d'une réunion du Conseil d'Administration, il y a égalité de voix en faveur ou en défaveur d'une résolution, le président du Conseil d'Administration n'aura pas de voix prépondérante. En cas d'égalité, la résolution sera considérée comme rejetée.

10.6 Tout administrateur peut prendre part à une réunion du Conseil d'Administration au moyen d'une conférence téléphonique, d'une conférence vidéo ou d'un équipement de communication similaire par lequel toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre; la participation à la réunion par de tels moyens vaut présence personnelle à cette réunion.

10.7 Nonobstant les dispositions qui précèdent, une décision du Conseil d'Administration peut également être prise par voie circulaire et résulter d'un seul ou de plusieurs documents contenant les résolutions et signés par tous les membres du Conseil d'Administration sans exception. La date d'une telle décision est celle de la dernière signature.

10.8 Le présent article ne s'applique pas au cas où la Société est administrée par un Administrateur Unique.

Art. 11. Pouvoirs du Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus larges pour accomplir tous les actes de disposition et d'administration dans l'intérêt de la Société. Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou par les Statuts à l'Assemblée Générale sont de la compétence du Conseil d'Administration.

Art. 12. Délégation de pouvoirs.

12.1 Le Conseil d'Administration peut nommer un délégué à la gestion journalière, actionnaire ou non, membre du Conseil d'Administration ou non, qui aura les pleins pouvoirs pour agir au nom de la Société pour tout ce qui concerne la gestion journalière.

12.2 Le Conseil d'Administration est aussi autorisé à nommer une personne, administrateur ou non, pour l'exécution de missions spécifiques à tous les niveaux de la Société.

Art. 13. Signatures autorisées.

13.1 La Société ne sera engagée, en toutes circonstances, vis-à-vis des tiers que par (i) la signature conjointe de deux administrateurs de la Société ou de l'Administrateur Unique ou (ii) par les signatures conjointes de toutes personnes ou l'unique signature de toute personne à qui de tels pouvoirs de signature auront été délégués par le Conseil d'Administration, et ce dans les limites des pouvoirs qui leur auront été conférés.

13.2 En cas d'administrateurs de catégorie A et de catégorie B, la Société sera valablement engagée par la signature conjointe d'un administrateur A et d'un administrateur B.

Art. 14. Conflit d'intérêts.

14.1 Aucun contrat ou autre transaction entre la Société et une quelconque autre société ou entité ne sera affecté ou invalidé par le fait qu'un ou plusieurs administrateurs ou fondés de pouvoir de la Société auraient un intérêt personnel dans une telle société ou entité, ou sont administrateur, associé, fondé de pouvoir ou employé d'une telle société ou entité.

14.2 Tout administrateur ou fondé de pouvoir de la Société, qui est administrateur, fondé de pouvoir ou employé d'une société ou entité avec laquelle la Société contracterait ou s'engagerait autrement en affaires, ne pourra, en raison de sa position dans cette autre société ou entité, être empêché de délibérer, de voter ou d'agir en relation avec un tel contrat ou autre affaire.

14.3 Au cas où un administrateur de la Société aurait un intérêt personnel et contraire dans une quelconque affaire de la Société, cet administrateur devra informer le Conseil d'Administration de la Société de son intérêt personnel et contraire et il ne délibérera et ne prendra pas part au vote sur cette affaire; rapport devra être fait au sujet de cette affaire et de l'intérêt personnel de cet administrateur à la prochaine Assemblée Générale. Les deux paragraphes qui précèdent ne s'appliquent pas aux résolutions du Conseil d'Administration concernant les opérations réalisées dans le cadre des affaires courantes de la Société conclues à des conditions normales.

Art. 15. Commissaire(s).

15.1 Les opérations de la Société sont surveillées par un ou plusieurs commissaires ou, dans les cas prévus par la Loi, par un réviseur d'entreprises externe et indépendant. Le commissaire est élu pour une période n'excédant pas six ans et il est rééligible.

15.2 Le commissaire est nommé par l'assemblée générale des actionnaires de la Société qui détermine leur nombre, leur rémunération et la durée de leur fonction. Le commissaire en fonction peut être révoqué à tout moment, avec ou sans motif, par l'Assemblée Générale.

Art. 16. Exercice social. L'exercice social commence le 1^{er} janvier de chaque année et se termine le 31 décembre de la même année.

Art. 17. Affectation des Bénéfices.

17.1 Il est prélevé sur le bénéfice net annuel de la Société 5% (cinq pour cent) qui sont affectés à la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque la réserve légale aura atteint 10% (dix pour cent) du capital social de la Société tel qu'il est fixé ou tel que celui-ci aura été augmenté ou réduit de temps à autre, conformément à l'article 5 des Statuts.

17.2 L'Assemblée Générale décide de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel et décidera seule de payer des dividendes de temps à autre, comme elle estime à sa discrétion convenir au mieux à l'objet et à la politique de la Société.

17.3 Les dividendes peuvent être payés en euros ou en toute autre devise choisie par le Conseil d'Administration et doivent être payés aux lieux et places choisis par le Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration peut décider de payer des dividendes intérimaires sous les conditions et dans les limites fixées par la Loi.

Art. 18. Dissolution et Liquidation. La Société peut être dissoute, à tout moment, par une décision de l'Assemblée Générale statuant comme en matière de modifications des Statuts. En cas de dissolution de la Société, il sera procédé à la liquidation par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs (qui peuvent être des personnes physiques ou morales), et qui seront nommés par la décision de l'Assemblée Générale décidant cette liquidation. L'Assemblée Générale déterminera également les pouvoirs et la rémunération du ou des liquidateurs.

Art. 19. Modifications statutaires. Les présents Statuts peuvent être modifiés de temps en temps par l'Assemblée Générale extraordinaire, dans les conditions de quorums et de majorité requises par la Loi.

Art. 20. Droit applicable. Toutes les questions qui ne sont pas régies expressément par les présents Statuts seront tranchées en application de la Loi.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence aujourd'hui et finit le 31 décembre 2013

La première Assemblée Générale annuelle se tiendra en 2014

Souscription et Libération

Les Statuts de la Société ayant ainsi été arrêtés, l'Actionnaire Unique, pré qualifié, représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire les trois cent dix (310) actions représentant la totalité du capital social de la Société.

Toutes ces actions sont libérées par l'Actionnaire Unique à hauteur de 100% (cent pour cent) par paiement en numéraire, de sorte que le montant de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) est à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Déclaration

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la Loi et en constate expressément l'accomplissement. Il confirme en outre que ces Statuts sont conformes aux dispositions de l'article 27 de la Loi.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, sont estimés approximativement à la somme de mille euros (EUR 1.000,-).

Résolutions de l'associé unique

L'Actionnaire Unique, pré qualifié, représenté comme indiqué ci-dessus, représentant l'intégralité du capital social souscrit, prend les résolutions suivantes:

1. le nombre des administrateurs est fixé à 3 (trois) et celui des commissaires à 1 (un);
2. les personnes suivantes sont nommées administrateurs de la Société:
 - (i) Monsieur Alberto MORANDINI, né le 09 février 1968 à Pétange (Grand-Duché de Luxembourg), demeurant professionnellement 1 boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg;
 - (ii) Madame Valérie EMOND, née le 30 août 1973 à Saint-Mard (Belgique), demeurant professionnellement 1 boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg;
 - (iii) Madame Emilie BORDANIEL, née le 30 janvier 1981 à Perpignan (France), demeurant professionnellement 1 boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.
3. ODD FINANCIAL SERVICES S.A., une société anonyme constituée et existant suivant les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 1-3 Boulevard de la foire, L-1528 Luxembourg et inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 41.014 est nommée commissaire de la Société;
4. Les mandats des administrateurs et du commissaire ainsi nommés prendront fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statutaire de la Société en 2018; et
5. le siège social de la société est fixé au 1 boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite à la mandataire de la comparante, celle-ci-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: A. UHL, C. WERSANDT

Enregistré à Luxembourg A.C., le 4 juin 2013. LAC/2013/25208. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée;

Luxembourg, le 13 juin 2013.

Référence de publication: 2013079769/281.

(130098374) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2013.

Kaktus Film Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 108.497.

In the year two thousand and thirteen, on the seventh of June.

Before Us, Maître Jean-Joseph WAGNER, notary, residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held an Extraordinary General Meeting of the Shareholders of "KAKTUS FILM HOLDING S.A.", (the "Company"), a "société anonyme", established and having its registered office in 42, rue de la Vallée, L-2261 Luxembourg, (R.C.S. Luxembourg, section B number 108497), incorporated by a notarial deed on 2 June 2005, published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1088 of 25 October 2005.

The extraordinary general meeting is opened by Mr Sébastien Bombenger, employee, with professional address in Luxembourg, in the chair.

The Chairman appoints as secretary of the meeting Mrs Christine Racot, employee, with professional address in Luxembourg.

The meeting elects as scrutineer Mrs Lucile Wernert, employee, with professional address in Luxembourg.

The bureau of the meeting having thus been constituted, the Chairman declares and requests the notary to state that:

I.- The agenda of the meeting is the following:

Agenda:

- 1) Decision to put the company into liquidation.
- 2) Appointment of the liquidator and definition of its powers.

II.- The shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders, and the number of shares owned by the shareholders are shown on an attendance-list which, signed by the shareholders or their proxies and by the bureau of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The proxies of the represented shareholders, signed «ne varietur» by the appearing parties and the undersigned notary, will also remain annexed to the present deed.

III.- It appears from the said attendance-list that all the shares representing the entire subscribed share capital of the Company are present or represented at the meeting, which consequently is regularly constituted and may validly deliberate on all the items on the agenda.

After deliberation, the meeting adopts each time unanimously the following resolutions:

First resolution

The Extraordinary General Meeting of Shareholders resolves to proceed to the immediate dissolution of the Company "KAKTUS FILM HOLDING S.A.".

The Extraordinary General Meeting of Shareholders resolves to pronounce its liquidation as of today.

Second resolution

The Extraordinary General Meeting of Shareholders resolves to appoint as sole liquidator of the company:

The company "GRANT THORNTON LUX AUDIT S.A.", a company existing under the laws of Luxembourg, established and having its registered office in 83, Pafebruch, L-8308 Capellen (Luxembourg), (R.C.S. Luxembourg, section B number 42298).

Third resolution

The Extraordinary General Meeting of Shareholders resolves to confer the following powers to the liquidator:

- The liquidator is vested with the broadest powers provided by the articles 144 and following of the consolidated laws on commercial companies as amended.

- The liquidator is allowed to perform all acts provided in article 145 without authorisation of the General Meeting of Shareholders if the latter is required.

- The liquidator is dispensed from drawing up an inventory and may refer to the books of the Company.

- The liquidator may on his own responsibility and for particular and specific acts delegate a part of his powers determined by the liquidator to one or several third persons to act as his proxies.

Nothing else being on the agenda, the Chairman closed the meeting.

Whereof, the present deed was drawn up in Luxembourg, in the registered office of the Company, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who has personal knowledge of the English language, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in the English language, followed by a translation into French, the English version being prevailing in case of divergences between the English and the French text.

The document having been read to the persons appearing, all of whom are known to the notary by their surnames, first names, civil status and residence, the said persons signed together with us the notary this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le sept juin.

Par-devant nous Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est tenue l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires de «KAKTUS FILM HOLDING S.A.», (la «Société»), une société anonyme, établie et ayant son siège social au 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg (R.C.S. Luxembourg, section B numéro 108497), constituée suivant acte notarié en date du 2 juin 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1088 du 25 octobre 2005.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Sébastien Bombenger, employé privé, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Madame Christine Racot, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Lucile Wernert, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le Bureau de l'Assemblée étant ainsi constitué, le président expose et prie le notaire d'acter ce qui suit:

I.- L'ordre du jour de l'Assemblée est conçu comme suit:

Ordre du jour:

1) Dissolution anticipée de la Société.

2) Nomination d'un Liquidateur et fixation de ses pouvoirs.

II.- Il a été établi une liste de présence, renseignant les actionnaires présents ou représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle, après avoir été signée par les actionnaires ou leurs mandataires et par les membres du Bureau, restera annexée au présent acte pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

Les procurations des actionnaires représentés, signées "ne varietur" par les comparants et le notaire instrumentaire, resteront également annexées au présent acte.

III.- Il résulte de ladite liste de présence que toutes les actions représentant l'intégralité du capital social de la Société sont présentes ou représentées à l'Assemblée qui est dès lors régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur tous les points à l'ordre du jour.

Après délibération, l'Assemblée générale prend, chaque fois à l'unanimité, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires DECIDE de procéder à la dissolution immédiate de la Société «KAKTUS FILM HOLDING S.A.».

L'Assemblée Générale Extraordinaire décide de prononcer sa mise en liquidation avec effet à ce jour.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires décide de nommer comme liquidateur de la Société:

la société «GRANT THORNTON LUX AUDIT S.A.», une société anonyme, régie par le droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social au 83 Pafebruch, L-8308 Capellen (Luxembourg), (R.C.S. Luxembourg, section B numéro 42298).

Troisième résolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires décide d'investir le liquidateur des pouvoirs suivants:

- le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 et suivants des lois coordonnées sur les sociétés commerciales, telles que modifiées.

- le liquidateur peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans avoir à recourir à l'autorisation de l'Assemblée Générale des Associés dans les cas où elle est requise.

- le liquidateur est dispensé de dresser inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.

- le liquidateur peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de leurs pouvoirs qu'il détermine.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, le président lève la séance.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, au siège social de la Société, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise constate que sur la demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version en langue française, la version anglaise devant, sur la demande du même comparant, faire foi en cas de divergences avec la version française.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: S. BOMBENGER, C. RACOT, L. WERNERT, J.-J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 12 juin 2013. Relation: EAC/2013/7510. Reçu douze Euros (12,- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

Référence de publication: 2013079583/113.

(130097946) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2013.

Solvay Luxembourg Development S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8308 Capellen, 36, Parc d'Activités.

R.C.S. Luxembourg B 144.065.

In the year two thousand and thirteen, on the seventh day of June.

Before Maître Marc Loesch, notary, residing in Mondorf-les-Bains.

There appeared the following:

Solvay Luxembourg S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of Luxembourg, with a share capital of three hundred million twelve thousand five hundred euro (EUR 300,012,500.-), having its registered address at 36, Parc d'activités de Capellen, L-8308 Capellen, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 101.280 (the "Shareholder"),

hereby represented by Me Fabien Morelli, with professional address in Luxembourg,

by virtue of a proxy under private seal given on 6 June 2013.

The said proxy shall be annexed to the present deed.

The Shareholder has requested the undersigned notary to record that the Shareholder is the sole shareholder of Solvay Luxembourg Development S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of Luxembourg, having a share capital of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-), with registered office at 36, Parc d'activités de Capellen, L-8308 Capellen, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated following a notarial deed dated 24 December 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on 4 February 2009, number 248, and registered with the Register of Commerce and Companies under number B 144.065 (the "Company"). The articles of incorporation of the Company have been amended for the last time following a notarial deed dated 26 July 2011, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 2363 dated 4 October 2011.

The Shareholder, represented as above mentioned, having recognised to be duly and fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda

1 To increase the issued capital of the Company by an amount of four million six hundred thousand euro (EUR 4,600,000.-) so as to raise it from its present amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) to four million six hundred twelve thousand five hundred euro (EUR 4,612,500.-).

2 To issue one hundred eighty-four thousand (184,000) new shares with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) per share, having the same rights and privileges as the existing shares.

3 To accept subscription for these new shares by Solvay Luxembourg S.à r.l. and to accept full payment in cash for these new shares.

4 To reduce the issued capital of the Company by an amount of ninety-seven thousand two hundred twenty-five euro (EUR 97,225.-) so as to reduce it from its current amount of four million six hundred twelve thousand five hundred euro (EUR 4,612,500.-) to four million five hundred fifteen thousand two hundred and seventy-five euro (EUR 4,515,275.-) by cancellation of three thousand eight hundred eighty-nine (3,889) shares having a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) each.

5 To set the new amount of the Company's issued capital at four million five hundred fifteen thousand two hundred and seventy-five euro (EUR 4,515,275.-), represented by one hundred eighty thousand six hundred eleven (180,611) shares with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) each.

6 To confer all and any powers to the board of managers of the Company in order to implement the above resolutions.

7 To amend article 5 paragraph 1 of the articles of incorporation of the Company in order to reflect the above resolutions.

8 Miscellaneous.

has requested the undersigned notary to record the following resolutions:

First resolution

The Shareholder resolved to increase the issued capital of the Company by an amount of four million six hundred thousand euro (EUR 4,600,000.-) so as to raise it from its present amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) to four million six hundred twelve thousand five hundred euro (EUR 4,612,500.-).

Second resolution

The Shareholder resolved to issue one hundred eighty-four thousand (184,000) new shares with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) per share, having the same rights and privileges as the existing shares.

Subscription - Payment

Thereupon the Shareholder, represented as stated above, declared to subscribe for one hundred eighty-four thousand (184,000) new shares with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) per share and to fully pay in cash for these new shares.

The amount of four million six hundred thousand euro (EUR 4,600,000.-) was thus as from that moment at the disposal of the Company, evidence thereof having been submitted to the undersigned notary.

Third resolution

The Shareholder resolved to accept said subscription and payment and to allot the one hundred eighty-four thousand (184,000) new shares according to the above mentioned subscription.

Fourth resolution

The Shareholder resolved to reduce, with immediate effect, the issued capital of the Company by an amount of ninety-seven thousand two hundred twenty-five euro (EUR 97,225.-) so as to reduce it from its current amount of four million six hundred twelve thousand five hundred euro (EUR 4,612,500.-) to four million five hundred fifteen thousand two hundred seventy-five euro (EUR 4,515,275.-) by cancellation of three thousand eight hundred eighty-nine (3,889.-) shares having a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) each and resolved that such amount may be used by the Company to set off the incurred losses without repayment to the shareholders.

Fifth resolution

The Shareholder resolved to set, with immediate effect, the amount of the issued capital of the Company, at four million five hundred fifteen thousand two hundred and seventy-five euro (EUR 4,515,275.-), represented by one hundred eighty thousand six hundred eleven (180,611) shares with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) each.

Sixth resolution

The Shareholder resolved to confer all and any powers to the board of managers of the Company in order to implement the above resolutions.

Seventh resolution

The Shareholder resolved to amend article 5 paragraph 1 of the articles of incorporation of the Company in order to reflect the above resolutions. Said article will from now on read as follows:

« **Art. 5. Issued Capital.** The issued capital of the Company is set four million five hundred fifteen thousand two hundred and seventy-five euro (EUR 4,515,275.-), divided into one hundred eighty thousand six hundred eleven (180,611) shares with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) each, all of which are fully paid up." »

Expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at three thousand seven hundred euro (EUR 3,700.-).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the proxyholder of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same proxyholder and in case of divergences between the English and the French texts, the English text will prevail.

Whereupon the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day referred to at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the above appearing party, who is known to the undersigned notary by his surname, first name, civil status and residence, such proxyholder signed together with the undersigned notary, this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le sept juin.

Par devant Maître Marc Loesch, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains.

A comparu:

Solvay Luxembourg S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant un capital social de trois cent millions douze mille cinq cents euros (EUR 300.012.500,-), dont le siège social est au 36, Parc d'activités de Capellen, L-8308 Capellen, Grand-Duché de Luxembourg et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 101.280 (l'«Associé»),

représentée par Maître Fabien Morelli, demeurant professionnellement à Luxembourg,
en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 6 juin 2013.

La précitée procuration restera annexée au présent acte.

L'Associé a requis le notaire soussigné d'acter que l'Associé est le seul associé de Solvay Luxembourg Development S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, avec un capital social de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), ayant son siège social au 36, Parc d'activités de Capellen, L-8308 Capellen, Grand-Duché de Luxembourg, constituée suivant acte notarié en date du 24 décembre 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations le 4 février 2009 sous le numéro 248 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B 144.065 (la «Société»). Les statuts de la Société ont été modifiés la dernière fois suivant acte notarié en date du 26 juillet 2011, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 2363 en date du 4 octobre 2011.

L'Associé, représenté comme indiqué ci-avant, reconnaissant avoir été dûment et pleinement informé des décisions à intervenir sur base de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour

1 Augmentation du capital émis de la Société à concurrence de quatre millions six cent mille euros (EUR 4.600.000,-) pour le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) à quatre millions six cent douze mille cinq cents euros (EUR 4.612.500,-).

2 Émission de cent quatre-vingt-quatre mille (184.000) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes.

3 Acceptation de la souscription de ces nouvelles parts sociales par Solvay Luxembourg S.à r.l. et acceptation de la libération intégrale en espèces de ces nouvelles parts sociales.

4 Réduction du capital émis de la Société pour un montant de quatre-vingt-dix-sept mille deux cent vingt-cinq euros (EUR 97.225,-) afin de le réduire de son montant actuel de quatre millions six cent douze mille cinq cents euros (EUR 4.612.500,-) à quatre millions cinq cent quinze mille deux cent soixante-quinze euros (EUR 4.515.275,-) par annulation de trois mille huit cent quatre-vingt-neuf (3.889) parts sociales ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

5 Fixation du nouveau montant du capital émis de la Société à quatre millions cinq cent quinze mille deux cent soixante-quinze euros (EUR 4.515.275,-), représenté par cent quatre-vingt mille six cent onze (180.611) parts sociales ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

6 Octroi de tous pouvoirs au conseil de gérance de la Société afin d'implémenter les résolutions ci-dessus proposées.

7 Modification de l'article 5 alinéa 1 des statuts de la Société, afin de refléter les résolutions ci-dessus.

8 Divers.

a requis le notaire soussigné d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé a décidé d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de quatre millions six cent mille euros (EUR 4.600.000,-) pour le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) à quatre millions six cent douze mille cinq cents euros (EUR 4.612.500,-).

Deuxième résolution

L'Associé a décidé d'émettre cent quatre-vingt-quatre mille (184.000) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes.

Souscription - Paiement

Ensuite l'Associé a déclaré souscrire aux cent quatre-vingt-quatre mille (184.000) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) par part sociale, à libérer intégralement en espèces.

Le montant de quatre millions six cent mille euros (EUR 4.600.000,-) a dès lors été à la disposition de la Société, la preuve ayant été rapportée au notaire soussigné.

Troisième résolution

L'Associé a décidé d'accepter ladite souscription et ledit paiement et d'émettre les cent quatre-vingt-quatre mille (184.000) nouvelles parts sociales conformément à la souscription ci-dessus mentionnée.

Quatrième résolution

L'Associé a décidé de réduire, avec effet immédiat, le capital émis de la Société d'un montant de quatre-vingt-dix-sept mille deux cent vingt-cinq euros (EUR 97.225,-) afin de le réduire de son montant actuel de quatre millions six cent

douze mille cinq cents (EUR 4.612.500,-) à quatre millions cinq cent quinze mille deux cent soixante-quinze euros (EUR 4.515.275,-) par annulation de trois mille huit cent quatre-vingt-neuf (3.889) parts sociales ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune et que ce montant pourra être utilisé pour apurer des pertes de la Société sans remboursement aux associés.

Cinquième résolution

L'Associé a décidé de fixer, avec effet immédiat, le montant du capital émis de la Société à quatre millions cinq cent quinze mille deux cent soixante-quinze euros (EUR 4.515.275,-), représenté par cent quatre-vingt mille six cent onze (180.611) parts sociales avec une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

Sixième résolution

L'assemblée générale a décidé de déléguer au Conseil d'Administration tous pouvoirs pour mettre en œuvre les résolutions entreprises.

Septième résolution

L'Associé a décidé de modifier l'article 5 alinéa 1 des statuts de la Société pour refléter les résolutions ci-dessus. Ledit article sera dorénavant rédigé comme suit:

« **Art. 5. Capital Emis.** Le capital émis de la Société est fixé à quatre millions cinq cent quinze mille deux cent soixante-quinze euros (EUR 4.515.275,-) représenté par cent quatre-vingt mille six cent onze (180.611) parts sociales ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, celles-ci étant entièrement libérées."

Frais

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature payable par la Société en raison du présent acte sont évalués à trois mille sept cents euros (EUR 3.700,-).

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du mandataire de la comparante ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande du même mandataire, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connu du notaire soussigné par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec, le notaire soussigné, notaire le présent acte.

Signé: F. Morelli, M. Loesch.

Enregistré à Remich, le 7 juin 2013. REM/2013/950. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): P. MOLLING.

Pour expédition conforme,

Mondorf-les-Bains, le 14 juin 2013.

Référence de publication: 2013079832/183.

(130098146) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2013.

Summit Partners PWS, Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 37.601,80.

Siège social: L-2341 Luxembourg, 5, rue du Plébiscite.

R.C.S. Luxembourg B 177.959.

—
STATUTES

In the year two thousand and thirteen, on the eighth day of May.

Before Us, Maître Francis Kessler, notary residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

1. Summit Partners Europe Private Equity Fund L.P., a limited partnership having its registered office at c/o Maples Corporate Services Limited, PO Box 309, Uglund House, Grand Cayman, KY1-1104, Cayman Islands (the Shareholder I),

here represented by Sofia Afonso-da Chao Conde, private employee, whose professional address is in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given in under private seal,

2. Summit Investors I, LLC, a limited liability company having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, County of New Castle, Delaware, United States of America (the Shareholder II),

here represented by Sofia Afonso-da Chao Conde, private employee, whose professional address is in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given in under private seal,

3. Summit Investors I (UK), L.P., a limited partnership having its registered office at c/o Maples Corporate Services Limited, PO Box 309, Uglan House, Grand Cayman, KY1-1104, Cayman Islands (the Shareholder III and collectively with Shareholder I and Shareholder II, the Shareholders),

here represented by Sofia Afonso-da Chao Conde, private employee, whose professional address is in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given in under private seal,

After signature ne varietur by the authorised representative of the appearing parties and the undersigned notary, the powers of attorney will remain attached to this deed to be registered with it.

The appearing parties, represented as set out above, have requested the undersigned notary to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. The name of the company is Summit Partners PWS (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1. The Company's registered office is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within that municipality by a resolution of the board of managers. It may be transferred to any other location in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of managers. If the board of managers determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent, and that those developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with ease of communication between that office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the developments or events in question have completely ceased. Any such temporary measures do not affect the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Corporate object.

3.1. The Company's object is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever, and the management of those participations. The Company may in particular acquire, by subscription, purchase and exchange or in any other manner, any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and, more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. Further, it may invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. It may lend funds, including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. It may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over some or all of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated financial sector activities without having obtained the requisite authorisation.

3.3. The Company may use any techniques, legal means and instruments to manage its investments efficiently and protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operation and any transaction with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favours or relates to its corporate object.

Art. 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited period.

4.2. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or more shareholders.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

5.1. The share capital is set at thirty-seven thousand six hundred and one United States dollars and eighty cents (USD 37,601.80), represented by three hundred seventy-six thousand eighteen (376,018) shares in registered form, having a nominal value of ten cents of United States dollar (USD 0.1) each.

5.2. The share capital may be increased or reduced once or more by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares.

- 6.1. The shares are indivisible and the Company recognises only one (1) owner per share.
- 6.2. The shares are freely transferable between shareholders.
- 6.3. When the Company has a sole shareholder, the shares are freely transferable to third parties.
- 6.4. When the Company has more than one shareholder, the transfer of shares (inter vivos) to third parties is subject to prior approval by shareholders representing at least three-quarters of the share capital.
- 6.5. A share transfer shall only be binding on the Company or third parties following notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Luxembourg Civil Code.
- 6.6. A register of shareholders shall be kept at the registered office and may be examined by any shareholder on request.
- 6.7. The Company may redeem its own shares, provided:
 - (i) it has sufficient distributable reserves for that purpose; or
 - (ii) the redemption results from a reduction in the Company's share capital.

III. Management - Representation

Art. 7. Appointment and Removal of managers.

7.1. The Company shall be managed by one or more managers appointed by a resolution of the shareholders, which sets the term of their office. The managers need not be shareholders.

7.2. The managers may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the shareholders.

Art. 8. Board of managers. If several managers are appointed, they shall constitute the board of managers (the Board). The Shareholders may decide to appoint managers of two different classes, i.e. one or several class A managers (the Class A Managers) and one or several class B managers (the Class B Managers), provided that the Class A Managers shall be appointed among a list of candidates submitted by Summit Partners Europe Private Equity Fund, L.P.

8.1. Powers of the board of managers

(i) All powers not expressly reserved to the shareholders by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, which has full power to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's corporate object.

(ii) The Board may delegate special or limited powers to one or more agents for specific matters.

8.2. Procedure

(i) The Board shall meet at the request of any two (2) managers, at the place indicated in the convening notice, which in principle shall be in Luxembourg.

(ii) Written notice of any Board meeting shall be given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in the case of an emergency, in which case the nature and circumstances of such shall be set out in the notice.

(iii) No notice is required if all members of the Board are present or represented and each of them states that they have full knowledge of the agenda for the meeting. A manager may also waive notice of a meeting, either before or after the meeting. Separate written notices are not required for meetings which are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(iv) A manager may grant to another manager a power of attorney in order to be represented at any Board meeting.

(v) The Board may only validly deliberate and act if a majority of its members are present or represented, provided that at least one (1) Class A Manager and at least one (1) Class B Manager are present or represented. Board resolutions shall be validly adopted by a majority of the votes of the managers present or represented, provided that if the shareholders have appointed one or several Class A Managers and one or several Class B Managers, at least one (1) Class A Manager votes in favour of the resolution. Board resolutions shall be recorded in minutes signed by the chairperson of the meeting or, if no chairperson has been appointed, by all the managers present or represented.

(vi) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference, or by any other means of communication which allows all those taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. Participation by such means is deemed equivalent to participation in person at a duly convened and held meeting.

(vii) Circular resolutions signed by all the managers (Managers' Circular Resolutions) shall be valid and binding as if passed at a duly convened and held Board meeting, and shall bear the date of the last signature.

8.3. Representation

(i) The Company shall be bound towards third parties in all matters by the signature of the sole manager, or if the shareholders have appointed one or several Class A Managers and one or several Class B Managers, by the joint signatures of any Class A Manager and any Class B Manager.

(ii) The Company shall also be bound towards third parties by the signature of any person(s) to whom special powers have been delegated by the Board.

Art. 9. Sole manager. If the Company is managed by a sole manager, all references in the Articles to the Board, the managers or any manager are to be read as references to the sole manager, as appropriate.

Art. 10. Liability of the managers. The managers shall not be held personally liable by reason of their office for any commitment they have validly made in the name of the Company, provided those commitments comply with the Articles and the Law.

IV. Shareholder(s)

Art. 11. General meetings of shareholders and Shareholders' written resolutions.

11.1. Powers and voting rights

(i) Unless resolutions are taken in accordance with article 11.1.(ii), resolutions of the shareholders shall be adopted at a general meeting of shareholders (each a General Meeting).

(ii) If the number of shareholders of the Company does not exceed twenty-five (25), resolutions of the shareholders may be adopted in writing (Written Shareholders' Resolutions).

(iii) Each share entitles the holder to one (1) vote.

11.2. Notices, quorum, majority and voting procedures

(i) The shareholders may be convened to General Meetings by the Board. The Board must convene a General Meeting following a request from shareholders representing more than half of the share capital.

(ii) Written notice of any General Meeting shall be given to all shareholders at least eight (8) days prior to the date of the meeting, except in the case of an emergency, in which case the nature and circumstances of such shall be set out in the notice.

(iii) When resolutions are to be adopted in writing, the Board shall send the text of such resolutions to all the shareholders. The shareholders shall vote in writing and return their vote to the Company within the timeline fixed by the Board. Each manager shall be entitled to count the votes.

(iv) General Meetings shall be held at the time and place specified in the notices.

(v) If all the shareholders are present or represented and consider themselves duly convened and informed of the agenda of the General Meeting, it may be held without prior notice.

(vi) A shareholder may grant written power of attorney to another person (who need not be a shareholder), in order to be represented at any General Meeting.

(vii) Resolutions to be adopted at General Meetings shall be passed by shareholders owning more than one-half of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting, the shareholders shall be convened by registered letter to a second General Meeting and the resolutions shall be adopted at the second General Meeting by a majority of the votes cast, irrespective of the proportion of the share capital represented.

(viii) The Articles may only be amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital.

(ix) Any change in the nationality of the Company and any increase in a shareholder's commitment to the Company shall require the unanimous consent of the shareholders.

(x) Written Shareholders' Resolutions are passed with the quorum and majority requirements set forth above and shall bear the date of the last signature received prior to the expiry of the timeline fixed by the Board.

Art. 12. Sole shareholder. When the number of shareholders is reduced to one (1):

(i) the sole shareholder shall exercise all powers granted by the Law to the General Meeting;

(ii) any reference in the Articles to the shareholders, the General Meeting, or the Written Shareholders' Resolutions is to be read as a reference to the sole shareholder or the sole shareholder's resolutions, as appropriate; and

(iii) the resolutions of the sole shareholder shall be recorded in minutes or drawn up in writing.

V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision

Art. 13. Financial year and Approval of annual accounts.

13.1. The financial year begins on the first (1st) of January and ends on the thirty-first (31st) of December of each year.

13.2. Each year, the Board must prepare the balance sheet and profit and loss accounts, together with an inventory stating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising the Company's commitments and the debts owed by its managers and shareholders to the Company.

13.3. Any shareholder may inspect the inventory and balance sheet at the registered office.

13.4. The balance sheet and profit and loss accounts must be approved in the following manner:

(i) if the number of shareholders of the Company does not exceed twenty-five (25), within six (6) months following the end of the relevant financial year either (a) at the annual General Meeting (if held) or (b) by way of Written Shareholders' Resolutions; or

(ii) if the number of shareholders of the Company exceeds twenty-five (25), at the annual General Meeting.

13.5. The annual General Meeting shall be held at the registered office or at any other place within the municipality of the registered office, as specified in the notice, on the second Monday of May of each year at 10:00 a.m. If that day is not a business day in Luxembourg, the annual General Meeting shall be held on the following business day.

Art. 14. Auditors.

14.1. When so required by law, the Company's operations shall be supervised by one or more approved external auditors (réviseurs d'entreprises agréés). The shareholders shall appoint the approved external auditors, if any, and determine their number and remuneration and the term of their office.

14.2. If the number of shareholders of the Company exceeds twenty-five (25), the Company's operations shall be supervised by one or more commissaires (statutory auditors), unless the law requires the appointment of one or more approved external auditors (réviseurs d'entreprises agréés). The commissaires are subject to re-appointment at the annual General Meeting. They may or may not be shareholders.

Art. 15. Allocation of profits.

15.1. Five per cent (5%) of the Company's annual net profits must be allocated to the reserve required by law (the Legal Reserve). This requirement ceases when the Legal Reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

15.2. The shareholders shall determine the allocation of the balance of the annual net profits. They may decide on the payment of a dividend, to transfer the balance to a reserve account, or to carry it forward in accordance with the applicable legal provisions.

15.3. Interim dividends may be distributed at any time, subject to the following conditions:

- (i) the Board must draw up interim accounts;
- (ii) the interim accounts must show that sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed the profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by profits carried forward and distributable reserves, and reduced by losses carried forward and sums to be allocated to the Legal Reserve;
- (iii) within two (2) months of the date of the interim accounts, the Board must resolve to distribute the interim dividends; and
- (iv) taking into account the assets of the Company, the rights of the Company's creditors must not be threatened by the distribution of an interim dividend.

If the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the Board has the right to claim the reimbursement of dividends not corresponding to profits actually earned and the shareholders must immediately refund the excess to the Company if so required by the Board.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1. The Company may be dissolved at any time by a resolution of the shareholders adopted with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital. The shareholders shall appoint one or more liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation, and shall determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholders, the liquidators shall have full power to realise the Company's assets and pay its liabilities.

16.2. The surplus (if any) after realisation of the assets and payment of the liabilities shall be distributed to the shareholders in proportion to the shares held by each of them.

VII. General provisions

17.1. Notices and communications may be made or waived, Managers' Circular Resolutions and Written Shareholders Resolutions may be evidenced, in writing, by fax, email or any other means of electronic communication.

17.2. Powers of attorney may be granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager, in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

17.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements for being deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers' Circular Resolutions, the resolutions adopted by the Board by telephone or video conference or the Written Shareholders' Resolutions, as the case may be, may appear on one original or several counterparts of the same document, all of which taken together shall constitute one and the same document.

17.4. All matters not expressly governed by these Articles shall be determined in accordance with the applicable law and, subject to any non-waivable provisions of the law, with any agreement entered into by the shareholders from time to time.

Transitional provision

The Company's first financial year shall begin on the date of this deed and shall end on the thirty-first (31st) of December 2013.

Subscription and Payment

1. Shareholder I, represented as stated above, subscribes for three hundred seventy-three thousand six hundred ninety-seven (373,697) shares in registered form, having a nominal value of ten cents of United States dollar (USD 0.1) each, and agrees to pay them in full by a contribution in cash of three hundred seventy-three thousand six hundred ninety-six United States dollars and forty-six cents (USD 373,696.46) to be allocated as follows:

- an amount of thirty-seven thousand three hundred sixty-nine United States dollars and seventy cents (USD 37,369.70) to the share capital account of the Company; and

- an amount of three hundred thirty-six thousand three hundred twenty-six United States dollars and seventy-six cents (USD 336,326.76) to the share premium account of the Company.

2. Shareholder II, represented as stated above, subscribes for two thousand one hundred sixteen (2,116) shares in registered form, having a nominal value of ten cents of United States dollar (USD 0.1) each, and agrees to pay them in full by a contribution in cash of two thousand one hundred sixteen United States dollars (USD 2,116) to be allocated as follows:

- an amount of two hundred eleven United States dollars and sixty cents (USD 211.60) to the share capital account of the Company; and

- an amount of one thousand nine hundred and four United States dollars and forty cents (USD 1,904.40) to the share premium account of the Company.

3. Shareholder III, represented as stated above, subscribes for two hundred and five (205) shares in registered form, having a nominal value of ten cents of United States dollar (USD 0.1) each, and agrees to pay them in full by a contribution in cash of two hundred and five United States dollars (USD 205) to be allocated as follows:

- an amount of twenty United States dollars and fifty cents (USD 20.50) to the share capital account of the Company; and

- an amount of one hundred eighty-four United States dollars and fifty cents (USD 184.50) to the share premium account of the Company.

The aggregate amount of three hundred seventy-six thousand seventeen United States dollars and forty-six cents (USD 376,017.46) is at the Company's disposal.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever to be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately two thousand euro (EUR 2,000.-).

Resolutions of the shareholders

Immediately after the incorporation of the Company, the Shareholders, representing the entire subscribed capital, adopted the following resolutions:

1. The following is appointed as Class A Manager of the Company for an indefinite period:

- Mr. Christian Strain, born on 25 September 1970, in Massachusetts (USA), having his professional address at c/o SUMMIT PARTNERS LIMITED, Queensberry House, 3rd Floor, 3 Old Burlington Street, London W1S 3AE, United Kingdom.

2. The following are appointed as Class B Managers of the Company for an indefinite period:

- Mr. Frederic Gardeur, born on 11 July 1972, in Messancy (Belgium), having his professional address at 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg; and

- Mrs. Severine Lambert, born on September 20, 1980, in Virton (Belgium), having her professional address at 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg.

3. The registered office of the Company is located at 5, rue du Plebiscite, L-2341 Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states at the request of the appearing parties that this deed is drawn up in English, followed by a French version, and that in the case of discrepancies, the English version prevails.

This notarial deed is drawn up in Esch-sur-Alzette, on the date stated above.

After reading this deed aloud, the notary signs it with the authorised representative of the appearing parties.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le huitième jour de mai,

Par devant le soussigné Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

ONT COMPARU:

1. Summit Partners Europe Private Equity Fund L.P., une société en commandite (limited partnership) dont le siège social se situe à c/o Maples Corporate Services Limited, PO Box 309, Ugland House, Grand Cayman, KY1-1104, les Îles Cayman (l'Associé I),

représentée par Sofia Afonso-da Chao Conde, employée privée, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

2. Summit Investors I, LLC, une société à responsabilité limitée (limited liability company) dont le siège social se situe au 1209 Orange Street, Wilmington, County of New Castle, Delaware, Etats-Unis d'Amérique (l'Associé II),

représentée par Sofia Afonso-da Chao Conde, employée privée, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

3. Summit Investors I (UK), L.P., une société en commandite (limited partnership) dont le siège social se situe à c/o Maples Corporate Services Limited, PO Box 309, Ugland House, Grand Cayman, KY1-1104, les Îles Cayman (l'Associé III et avec l'Associé I et l'Associé II, les Associés),

représentée par Sofia Afonso-da Chao Conde, employée privée, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Après avoir été signées et validées par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentant, lesdites procurations resteront annexées au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

Les parties comparantes, représentées comme indiqué ci-dessus, ont prié le notaire instrumentant d'acter de la façon suivante les statuts d'une société à responsabilité limitée qui est ainsi constituée:

I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Le nom de la société est Summit Partners PWS (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans cette même commune par décision du conseil de gérance. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des associés, selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du conseil de gérance. Lorsque le conseil de gérance estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature à compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs mobilières et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de tous types de titres et instruments de dette ou de capital. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées (comprenant société mère et société soeur), ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3. La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

Art. 4. Durée.

- 4.1. La Société est formée pour une durée indéterminée.
- 4.2. La Société ne sera pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales**Art. 5. Capital.**

- 5.1. Le capital social est fixé à trente-sept mille six cent un dollars américains et quatre-vingts centimes (USD 37.601,80), représenté par trois cent soixante-seize mille dix-huit (376.018) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale de dix centimes de dollar américain (USD 0,1) chacune.
- 5.2. Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales.

- 6.1. Les parts sociales sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par part sociale.
- 6.2. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.
- 6.3. Lorsque la Société a un associé unique, les parts sociales sont librement cessibles aux tiers.
- 6.4. Lorsque la Société a plus d'un associé, la cession des parts sociales (inter vivos) à des tiers est soumise à l'accord préalable des associés représentant au moins les trois-quarts du capital social.
- 6.5. Une cession de parts sociales ne sera opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil luxembourgeois.
- 6.6. Un registre des associés est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque associé.
- 6.7. La Société peut racheter ses propres parts sociales à condition ou:
 - (i) qu'elle ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet; ou
 - (ii) que le rachat résulte de la réduction du capital social de la Société.

III. Gestion - Représentation**Art. 7. Nomination et Révocation des gérants.**

- 7.1. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants nommés par une résolution des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne doivent pas nécessairement être associés.
- 7.2. Les gérants sont révocables à tout moment, avec ou sans raison, par une décision des associés.

Art. 8. Conseil de gérance. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront le conseil de gérance (le Conseil). Les Associés peuvent décider de nommer des gérants de différentes classes, à savoir un ou plusieurs gérants de classe A (les Gérants de Classe A) et un ou plusieurs gérants de classe B (les Gérants de Classe B), à condition que les Gérants de Classe A soient nommés parmi une liste de candidats soumise par Summit Partners Europe Private Equity Fund, L.P.

8.1. Pouvoirs du conseil de gérance

- (i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts aux associés sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.
- (ii) Des pouvoirs spéciaux ou limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

8.2. Procédure

- (i) Le Conseil se réunit sur convocation de deux (2) gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, sera au Luxembourg.
- (ii) Il sera donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence seront mentionnées dans la convocation à la réunion.
- (iii) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et si chacun d'eux déclare avoir parfaitement connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.
- (iv) Un gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil.
- (v) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés, à condition qu'au moins un (1) Gérant de Classe A et au moins un (1) Gérant de Classe B soient présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés, à condition que si les associés ont nommé un ou plusieurs Gérants de Classe A et un ou plusieurs Gérants de Classe B, au moins un (1) Gérant de Classe A vote en faveur de la résolution. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.

(vi) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visioconférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

(vii) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (des Résolutions Circulaires des Gérants) sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

8.3. Représentation

(i) La Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par la signature du gérant unique, ou si les associés ont nommé un ou plusieurs Gérants de Classe A et un ou plusieurs Gérants de Classe B, par les signatures conjointes d'un Gérant de Classe A et d'un Gérant de Classe B.

(ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toute(s) personne(s) à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués par le Conseil.

Art. 9. Gérant unique. Si la Société est gérée par un gérant unique, toute référence dans les Statuts au Conseil ou aux gérants doit être considérée, le cas échéant, comme une référence au gérant unique.

Art. 10. Responsabilité des gérants. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

IV. Associé(s)

Art. 11. Assemblées générales des associés et Résolutions écrites des associés.

11.1. Pouvoirs et droits de vote

(i) Sauf lorsque des résolutions sont adoptées conformément à l'article 11.1. (ii), les résolutions des associés sont adoptées en assemblée générale des associés (chacune une Assemblée Générale).

(ii) Si le nombre des associés de la Société ne dépasse pas vingt-cinq (25), les résolutions des associés peuvent être adoptées par écrit (des Résolutions Ecrites des Associés).

(iii) Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.

11.2. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote

(i) Les associés peuvent être convoqués aux Assemblées Générales à l'initiative du Conseil. Le Conseil doit convoquer une Assemblée Générale à la demande des associés représentant plus de la moitié du capital social.

(ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence doivent être précisées dans la convocation à ladite assemblée.

(iii) Si des résolutions sont adoptées par écrit, le Conseil communique le texte des résolutions à tous les associés. Les associés votent par écrit et envoient leur vote à la Société endéans le délai fixé par le Conseil. Chaque gérant est autorisé à compter les votes.

(iv) Les Assemblées Générales sont tenues au lieu et heure précisés dans les convocations.

(v) Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

(vi) Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

(vii) Les décisions de l'Assemblée Générale sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale et les décisions sont adoptées par l'Assemblée Générale à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.

(viii) Les Statuts ne peuvent être modifiés qu'avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social.

(ix) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

(x) Des Résolutions Ecrites des Associés sont adoptées avec le quorum de présence et de majorité détaillés ci-avant. Elles porteront la date de la dernière signature reçue endéans le délai fixé par le Conseil.

Art. 12. Associé unique.

Dans le cas où le nombre des associés est réduit à un (1):

(i) l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale;

(ii) toute référence dans les Statuts aux associés, à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'associé unique ou aux résolutions de ce dernier; et

(iii) les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle

Art. 13. Exercice social et Approbation des comptes annuels.

13.1. L'exercice social commence le premier (1) janvier et se termine le trente-et-un (31) décembre de chaque année.

13.2. Chaque année, le Conseil doit dresser le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du ou des gérants et des associés envers la Société.

13.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social.

13.4. Le bilan et le compte de profits et pertes doivent être approuvés de la façon suivante:

(i) si le nombre des associés de la Société ne dépasse pas vingt-cinq (25), dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social en question, soit (a) par l'Assemblée Générale annuelle (si elle est tenue), soit (b) par voie de Résolutions Ecrites des Associés; ou

(ii) si le nombre des associés de la Société dépasse vingt-cinq (25), par l'Assemblée Générale annuelle.

13.5. L'Assemblée Générale annuelle se tient à l'adresse du siège social ou en tout autre lieu dans la municipalité du siège social, comme indiqué dans la convocation, le deuxième lundi du mois de mai de chaque année à 10 heures. Si ce jour n'est pas un jour ouvré à Luxembourg, l'Assemblée Générale annuelle se tient le jour ouvré suivant.

Art. 14. Commissaires / Réviseurs d'entreprises.

14.1. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés, dans les cas prévus par la loi. Les associés nomment les réviseurs d'entreprises agréés, s'il y a lieu, et déterminent leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat.

14.2. Si la Société a plus de vingt-cinq (25) associés, ses opérations sont surveillées par un ou plusieurs commissaires, à moins que la loi ne requière la nomination d'un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés. Les commissaires sont sujets à la renomination par l'Assemblée Générale annuelle. Ils peuvent être associés ou non.

Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi (la Réserve Légale). Cette affectation cesse d'être exigée quand la Réserve Légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.

15.2. Les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Ils peuvent allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter en respectant les dispositions légales applicables.

15.3. Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:

(i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;

(ii) ces comptes intérimaires doivent montrer que suffisamment de bénéfices et autres réserves (y compris la prime d'émission) sont disponibles pour une distributions, étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;

(iii) la décision de distribuer les dividendes intérimaires doit être adoptée par le Conseil dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires; et

(iv) compte tenu des actifs de la Société, les droits des créanciers de la Société ne doivent pas être menacés.

Si les dividendes intérimaires qui ont été distribués excèdent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, le Conseil a le droit de réclamer la répétition des dividendes ne correspondant pas à des bénéfices réellement acquis et les associés doivent immédiatement reverser l'excès à la Société à la demande du Conseil.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée par la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social. Les associés nommeront un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et détermineront leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes, s'il y en a, est distribué aux associés proportionnellement aux parts sociales détenues par chacun d'entre eux.

VII. Dispositions Générales

17.1. Les convocations et communications, ainsi que les renoncations à celles-ci, peuvent être faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Ecrites des Associés peuvent être établies par écrit, par télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

17.2. Les procurations peuvent être données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

17.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants, des résolutions adoptées par le Conseil par téléphone ou visioconférence et des Résolutions Ecrites des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

17.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord présent ou futur conclu entre les associés.

Disposition transitoire

Le premier exercice social de la Société commence à la date du présent acte et s'achèvera le trente-et-un (31) décembre 2013.

Souscription et Libération

1. L'Associé I, représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à trois cent soixante-treize mille six cent quatre-vingt-dix-sept (373.697) parts sociales sous forme nominative, d'une valeur nominale de dix centimes de dollar américain (USD 0,1) chacune, et accepte de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de trois cent soixante-treize mille six cent quatre-vingt-seize dollars américains et quarante-six centimes (USD 373.696,46) qui sera affecté comme suit:

- un montant de trente-sept mille trois cent soixante-neuf dollars américains et soixante-dix centimes (37.369,70) au compte de capital social de la Société; et

- un montant de trois cent trente-six mille trois cent vingt-six dollars américains et soixante-seize centimes (USD 336.326,76) au compte de prime d'émission de la Société.

2. L'Associé II, représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à deux mille cent seize (2.116) parts sociales sous forme nominative, d'une valeur nominale de dix centimes de dollar américain (USD 0,1) chacune, et accepte de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de deux mille cent seize dollars américains (USD 2.116) qui sera affecté comme suit:

- un montant de deux cent onze dollars américains et soixante centimes (211,60) au compte de capital social de la Société; et

- un montant de mille neuf cent quatre dollars américains et quarante centimes (USD 1.904,40) au compte de prime d'émission de la Société.

3. L'Associé III, représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à deux cent cinq (205) parts sociales sous forme nominative, d'une valeur nominale de dix centimes de dollar américain (USD 0,1) chacune, et accepte de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de deux cent cinq dollars américains (USD 205) qui sera affecté comme suit:

- un montant de vingt dollars américains et cinquante centimes (20,50) au compte de capital social de la Société; et

- un montant de cent quatre-vingt-quatre dollars américains et cinquante centimes (USD 184,50) au compte de prime d'émission de la Société.

Le montant total de trois cent soixante-seize mille dix-sept dollars américains et quarante-six centimes (USD 376.017,46) est à la disposition de la Société.

Frais

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société du fait de sa constitution s'élèvent approximativement à deux mille euros (EUR 2.000,-).

Résolutions des associés

Immédiatement après la constitution de la Société, les associés de la Société, représentant l'intégralité du capital social souscrit, ont pris les résolutions suivantes:

1. La personne suivante est nommée en qualité de Gérant de Classe A de la Société pour une durée indéterminée:

- M. Christian Strain, né le 25 septembre 1970 au Massachussets (USA) et résidant professionnellement au c/o SUMMIT PARTNERS LIMITED, Queensberry House, 3rd Floor, 3 Old Burlington Street, Londres W1S 3AE, Royaume Uni.

2. Les personnes suivantes sont nommées en qualité de Gérant de Classe B de la Société pour une durée indéterminée:

- M. Frederic Gardeur, né le 11 juillet 1972 à Messancy (Belgique) et résidant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, et

- Mme Severine Lambert, née le 20 septembre 1980 à Virton (Belgique) et résidant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg.

3. Le siège social de la Société est établi au 5, rue du Plébiscite, L-2341 Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare à la requête des parties comparantes que le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et que, en cas de divergences, la version anglaise fait foi.

Fait et passé à Esch-sur-Alzette, à la date qu'en tête des présentes.

Après avoir lu le présent acte à voix haute, le notaire le signe avec le mandataire des parties comparantes.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 17 mai 2013. Relation: EAC/2013/6390. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2013079838/575.

(130097971) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2013.

Syniverse Luxembourg Holdings 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 177.979.

STATUTES

In the year two thousand and thirteen, on the fifth day of June.

Before Us Me Carlo WERSANDT, notary residing at Luxembourg, (Grand Duchy of Luxembourg), undersigned.

THERE APPEARED:

Syniverse Luxembourg SCS, a company incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg, in process of registration with the Luxembourg Trade and Companies' Register, here represented by Mr Mathieu GANGLOFF, with professional address at 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, after having been signed ne varietur by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, represented as stated here-above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

I. Name - Registered office - Object - Duration

1. Name. There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name Syniverse Luxembourg Holdings 1 S.à r.l. (hereafter the Company), which will be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated 10 August 1915 on commercial companies, as amended (hereafter the Law), as well as by the present articles of association (hereafter the Articles).

2. Registered office.

2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the single manager, or as the case may be, by the board of managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

2.2 Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the single manager, or as the case may be, the board of managers of the Company. Where the single manager or the board of managers of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

3. Object.

3.1 The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. The Company shall be considered as a "Société de Participations Financières" according to the applicable provisions.

3.2 It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

3.3 The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issues of debt or equity securities to its subsidiaries, affiliated companies and/or any other companies or persons that may or may not be shareholders of the Company to the extent permitted under Luxembourg law. To the extent permitted under Luxembourg law the Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or over some of its assets to guarantee its own obligations and undertakings and/or obligations and undertakings of any other companies or persons that may or may not be shareholders of the Company, and, generally, for its own benefit and/or the benefit of any other companies or persons that may or may not be shareholders of the Company.

3.4 The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

3.5 The Company may buy, sell, exchange, finance, lease, improve, demolish, construct for its own account, develop, divide and manage any real estate. It may further execute all works of renovations and transformations as well as the maintenance of these assets.

3.6 The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly favour or relate to its object.

4. Duration.

4.1 The Company is formed for an unlimited period of time.

4.2 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the shareholders.

II. Capital - Shares

5. Capital.

5.1 The Company's corporate capital is fixed at twelve thousand and five hundred euro (EUR 12,500) represented by five hundred (500) shares in registered form with a par value of twenty-five euro (EUR 25) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2 The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the single shareholder or, as the case may be, by the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

6. Shares.

6.1 Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.2 Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3 Shares are freely transferable among shareholders or, if there is no more than one shareholder, to third parties.

If the Company has more than one shareholder, the transfer of shares to non-shareholders is subject to the prior approval of the general meeting of shareholders representing at least three quarters of the share capital of the Company.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the civil code.

For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

6.4 A shareholders' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each shareholder who so requests.

6.5 The Company may redeem its own shares within the limits set forth by the Law.

III. Management - Representation

7. Board of managers.

7.1 The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which sets the term of their office. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be shareholder(s).

7.2 The managers may be dismissed at any time ad nutum (without any reason).

7.3 The shareholder(s) may decide to appoint one or several Class A managers and one or several Class B managers.

8. Powers of the board of managers.

8.1 All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the single manager or, if the Company is managed by more than one manager, the board of

managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.2 Subject to article 8.3 special and limited powers may be delegated for specified matters to one or more persons, whether shareholders or not, by any manager of the Company.

8.3 If the shareholder(s) have appointed one or several Class A managers and one or several Class B managers, special and limited powers may be delegated for specified matters to one or more persons, whether shareholders or not, only by any Class A manager acting jointly with any Class B manager.

9. Procedure.

9.1 The board of managers shall meet as often as the Company's interests so require or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

9.2 Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.

9.3 The notice period may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company or if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting.

9.4 Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.

9.5 The Board can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the Board are validly taken by a majority of the votes of the managers present or represented provided that, if the shareholder(s) have appointed one or several Class A managers and one or several Class B managers, at least one Class A manager and one Class B manager (in each case, whether in person or by proxy) votes in favour of the resolution. The chairman shall not be entitled to a second or casting vote.

9.6 The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present at the meeting.

9.7 Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

9.8 In cases of urgency, circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

10. Representation.

10.1 Subject to article 10.2 the Company shall be bound towards third parties in all matters by the signature of any manager of the Company or by the signature of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2 and 8.3 of these Articles.

10.2 If the shareholder(s) have appointed one or several Class A managers and one or several Class B managers, the Company will be bound towards third parties by the joint signature of any Class A manager with any Class B manager.

11. Liability of the managers. The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

IV. General Meetings of shareholders

12. Powers and Voting rights.

12.1 The single shareholder assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of shareholders.

12.2 Each shareholder has voting rights commensurate to its shareholding.

12.3 Each shareholder may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of shareholders.

13. Form - Quorum - Majority.

13.1 If there are not more than twenty-five shareholders, the decisions of the shareholders may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the shareholders in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or email. The shareholders shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the shareholders may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

13.2 Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

13.3 However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three quarters of the Company's share capital.

V. Annual accounts - Allocation of profits

14. Accounting year.

14.1 The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first of December.

14.2 Each year, with reference to the end of the Company's year, the single manager or, as the case may be, the board of managers must prepare the balance sheet and the profit and loss accounts of the Company as well as an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarizing all the Company's commitments and the debts of the managers, the statutory auditor(s) (if any) and shareholders towards the Company.

14.3 Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

15. Allocation of profits.

15.1 The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortization and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

15.2 The general meeting of shareholders has discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend or transfer it to the reserve or carry it forward.

15.3 The general meeting of shareholders may decide to pay interim dividends on the basis of statements of accounts prepared by the managers showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits realised either since the end of the last fiscal year increased by profits carried forward and distributable reserves, including share premium, but decreased by losses carried forward or, where the distribution is to be made during the first financial year of the Company, since the date of incorporation of the Company but, in either case, decreased by sums to be allocated to a reserve to be established by law or by these Articles.

VI. Dissolution - Liquidation

In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be shareholders, appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the shareholder (s) or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realization of the assets and payments of the liabilities of the Company.

The surplus resulting from the realization of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the shareholder or, in the case of a plurality of shareholders, the shareholders in proportion to the shares held by each shareholder in the Company.

VII. General provision

Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provision

The first accounting year shall begin on the date of this deed and shall end on 31 December 2013.

Subscription - Payment

Thereupon, Syniverse Luxembourg SCS, pre-named and represented as stated above, declares to subscribe to five hundred (500) shares in registered form, with a par value of twenty-five euro (EUR 25) each, and to fully pay them up by way of a contribution in cash amounting to twelve thousand and five hundred euro (EUR 12,500).

The amount of twelve thousand and five hundred euro (EUR 12,500) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately one thousand Euros (1,000.-).

Resolutions of the sole shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, the sole shareholder of the Company, representing the entirety of the subscribed share capital has passed the following resolutions:

1. The following persons are appointed as managers of the Company for an indefinite period:

Class A Managers:

- Laura Binion, born on 3 December 1956 in Georgia (U.S.A.), and residing at 371 Channelside Walk Way, #1402, Tampa, Florida 33602-6775, U.S.A.; and

- Martin Picciano, born on 19 April 1966 in New York (U.S.A.), and residing at 19118 Sweet Clover Lane, Tampa, Florida 33647-3545, U.S.A.

Class B Managers:

- Noel McCormack, born on 12 December 1952 in Dublin (Ireland), and having his professional address at 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg; and

- Mathieu Gangloff, born on 11 December 1980 in Thionville (France), and having his professional address at 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg.

2. The registered office of the Company is set at 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, said proxyholder of the appearing party signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le cinq juin.

Pardevant Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

A COMPARU:

Syniverse Luxembourg SCS, une société en commandite simple constituée selon les lois du Luxembourg, ayant son siège social au 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg, en cours d'immatriculation auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg,

ici représentée par Monsieur Mathieu GANGLOFF, ayant son adresse professionnelle au 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, annexée au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

Laquelle partie comparante, représentée comme indiqué ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

I. Dénomination - Siège social - Objet social - Durée

1. Dénomination. Il est établi une société à responsabilité limitée sous la dénomination Syniverse Luxembourg Holdings 1 S.à r.l. (ci-après la Société), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 Août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la Loi) et par les présents statuts (ci-après les Statuts).

2. Siège social.

2.1 Le siège social est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par décision du gérant unique ou, le cas échéant, par le conseil de gérance de la Société. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.2 Il peut être créé par décision du gérant unique ou, le cas échéant, du conseil de gérance, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Lorsque le gérant unique ou le conseil de gérance estime que des événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces événements seraient de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui, en dépit du transfert de son siège social, restera une société luxembourgeoise.

3. Objet social.

3.1 La Société a pour objet la prise de participation, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes les sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces sociétés ou entreprises ou participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer dans la création, le développement, la gestion et le contrôle de toute société ou entreprise. La Société sera considérée comme une Société de Participations Financières selon les mesures en vigueur.

3.2 Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.3 La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de parts sociales et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, en ce compris, sans limitation, ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations ou de valeurs, à ses filiales, sociétés affiliées et/ou toute autre société ou personne qui peuvent être associés ou non de la Société, dans la limite de ce qui est permis par la loi luxembourgeoise. Dans la limite de ce qui est permis par la loi luxembourgeoise la Société pourra également donner des garanties et nantir, transférer, grever ou créer de toute autre manière et accorder des sûretés sur toutes ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et engagements et/ou obligations et engagements de toute autre société ou personne qui peuvent être associés ou non de la Société, et, de manière générale, en sa faveur et/ou en faveur de toute autre société ou personne qui peuvent être associés ou non de la Société.

3.4 La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les créanciers, fluctuations monétaires, fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.5 La société pourra acheter, vendre, échanger, financer, louer, améliorer, démolir, construire pour son propre compte, développer, diviser et gérer tous biens immobiliers. Elle pourra en outre effectuer tous travaux de rénovations et de transformations ainsi que la maintenance de ces biens.

3.6 La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles, ainsi que toutes transactions se rapportant à la propriété immobilière ou mobilière, qui directement ou indirectement favorisent ou se rapportent à la réalisation de son objet social.

4. Durée.

4.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2 La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant l'un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

5. Capital.

5.1 Le capital de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500), représenté par cinq cents (500) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2 Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une seule ou plusieurs fois par résolution de l'associé unique ou, le cas échéant, de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

6. Parts sociales.

6.1 Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.2 Envers la Société, les parts sociales de la Société sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.3 Les parts sociales sont librement transmissibles entre associés et, en cas d'associé unique, à des tiers.

En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales à des non-associés n'est possible qu'avec l'agrément, donné en assemblée générale, des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle aura été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du code civil.

Pour toutes autres questions, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

6.4 Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi ou il pourra être consulté par chaque associé.

6.5 La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites et aux conditions prévues par la Loi.

III. Gestion - Représentation

7. Conseil de gérance.

7.1 La Société est gérée par un ou plusieurs gérants qui seront nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, lequel/laquelle fixera la durée de leur mandat. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance. Le(s) gérant(s) n' (ne) est (sont) pas nécessairement associé(s).

7.2 Les gérants sont révocables n'importe quand ad nutum (sans aucune raison).

7.3 L'associé unique ou les associés, selon le cas, pourront nommer un ou plusieurs gérants de Classe A et un ou plusieurs gérants de Classe B.

8. Pouvoirs du conseil de gérance.

8.1 Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant ou, si la Société est gérée par plus qu'un gérant, du conseil de gérance, lequel aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social de la Société.

8.2 Sous réserve des dispositions de l'article 8.3, des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à une ou plusieurs personnes, qu'elles soient associés ou non, par tout gérant de la Société.

8.3 Si les associés ont nommés un ou plusieurs gérants de Classe A et un ou plusieurs gérants de Classe B, des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques ne peuvent être délégués à une ou plusieurs personnes, qu'elles soient associés ou non, que par tout gérant de Classe A agissant conjointement avec tout gérant de Classe B.

9. Procédure.

9.1 Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

9.2 Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature (et les motifs) de cette urgence seront mentionnés brièvement dans l'avis de convocation de la réunion du conseil de gérance.

9.3 Il peut être renoncé à la période de convocation avec l'accord de chaque membre du conseil de gérance de la Société donné par écrit soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique, ou si tous les membres du conseil de gérance de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour.

9.4 Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.

9.5 Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du conseil de gérance ne sont prises valablement qu'à la majorité des voix à la condition que, si l'associé unique ou les associés ont nommés un ou plusieurs gérants de Classe A et un ou plusieurs gérants de Classe B, au moins un gérant de Classe A et un gérant de Classe B (à chaque fois soit en personne soit par procuration) votent en faveur de la résolution. Le Président ne dispose pas d'une seconde voix ou d'une voix prépondérante.

9.6 Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par tous les gérants présents à la réunion.

9.7 Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion puissent s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.

9.8 En cas d'urgence, les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou télécopie.

10. Représentation.

10.1 Sous réserve des dispositions de l'article 10.2, la Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par la seule signature d'un gérant ou par la signature de toutes personnes à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément aux articles 8.2 et 8.3 des Statuts.

10.2 Si l'associé unique ou les associés ont nommés un ou plusieurs gérants de Classe A et un ou plusieurs gérants de Classe B, la Société sera engagée, vis-à-vis des tiers, par la signature conjointe de tout gérant de Classe A et de tout gérant de Classe B.

11. Responsabilités des gérants. Les gérants ne contractent, en raison de leur mandat, aucune obligation personnelle relativement à tout engagement valablement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où un tel engagement est en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

IV. Assemblée générale des associés

12. Pouvoirs et Droits de vote.

12.1 L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.

12.2 Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales détenues par lui.

12.3 Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant par écrit, soit par lettre, télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique une autre personne ou entité comme mandataire.

13. Forme - Quorum - Majorité.

13.1 Lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures

des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique envoyé(e)s par lettre ou téléfax.

13.2 Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

13.3 Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à la majorité des voix des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices

14. Exercice social.

14.1 L'exercice social commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre.

14.2 Chaque année, à la fin de l'exercice social de la Société, le gérant unique ou, le cas échéant, le conseil de gérance, doit préparer le bilan et les comptes de profits et pertes de la Société, ainsi qu'un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société, avec une annexe résumant tous les engagements de la Société et les dettes des gérants, commissaire(s) aux comptes (si tel est le cas), et associés envers la Société.

14.3 Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

15. Affectation des bénéfices.

15.1 Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net. Il sera prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

15.2 L'assemblée générale des associés décidera discrétionnairement de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel. Elle pourra en particulier attribuer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à la réserve ou le reporter.

15.3 L'assemblée générale des associés peut décider de distribuer des dividendes intérimaires sur la base d'un état comptable préparé par les gérants dont il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, comprenant la prime d'émission, mais diminué des pertes reportées ou, lorsque la distribution a lieu lors du premier exercice social de la Société, depuis la date de constitution de la Société mais, dans tous les cas, diminué des sommes à allouer à la réserve légale établie en fonction de la loi ou des présents statuts.

VI. Dissolution - Liquidation

En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution du (ou des) gérant(s) ou par la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera attribué à l'associé unique ou, en cas de pluralité d'associés, aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux dans la Société.

VII. Disposition générale

Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

Disposition transitoire

La première année sociale débutera à la date du présent acte et se terminera au 31 décembre 2013.

Souscription - Libération

Ces faits exposés, Syniverse Luxembourg SCS, prénommée et représentée comme spécifié ci-dessus, déclare souscrire à cinq cents (500) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune et les libérer entièrement par versement en espèces de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500).

La somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, lequel le reconnaît expressément.

Coûts

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution à environ mille euros (EUR 1.000,-).

Décisions de l'associé unique

Et aussitôt la Société constituée, l'associé unique de la Société, représentant la totalité du capital social souscrit a passé les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées gérants de la Société pour une durée indéterminée:

Gérants de classe A:

- Laura Binion, née le 3 décembre 1956 en Géorgie (U.S.A.), et résidant au 371 Channelside Walk Way, #1402, Tampa, Floride 33602-6775, U.S.A.; et
- Martin Picciano, né le 19 avril 1966 à New York (U.S.A.), et résidant au 19118 Sweet Clover Lane, Tampa, Floride 33647-3545, U.S.A.

Gérants de classe B:

- Noel McCormack, né le 12 décembre 1952 à Dublin (Irlande), et ayant son adresse professionnelle au 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg; et
- Mathieu Gangloff, né le 11 décembre 1980 à Thionville (France), et ayant son adresse professionnelle au 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg.

2. Le siège social de la Société est établi au 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, à la date spécifiée en tête des présents Statuts.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, le mandataire de la partie comparante a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: M. GANGLOFF, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 6 juin 2013 LAC/2013/25632. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée;

Luxembourg, le 13 juin 2013.

Référence de publication: 2013079839/448.

(130098548) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2013.

Trafigura Funding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1835 Luxembourg, 17, rue des Jardiniers.

R.C.S. Luxembourg B 173.718.

In the year two thousand and thirteen, on the thirtieth day of May.

Before Us, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder (the Sole Shareholder) of Trafigura Funding S.A., a public limited liability company (société anonyme) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 17, rue des Jardiniers, L-1835 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies (R.C.S. Luxembourg) under number B 173.718 (the Company). The Company has been incorporated on December 13, 2012 pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, published on February 11, 2013 in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 332 page 15918.

The Meeting is chaired by Annick Braquet, private employee, with professional address in L-1319 Luxembourg, 101, rue Cents, (the Chairman) who appoints Lucie Ribeiro, private employee, with professional address in L-1319 Luxembourg, 101, rue Cents, as secretary (the Secretary). The Meeting appoints Solange Wolter, private employee, with professional address in L-1319 Luxembourg, 101, rue Cents, as scrutineer (the Scrutineer) (the Chairman, the Secretary and Scrutineer constituting the Bureau of the Meeting).

The Sole Shareholder present and/or represented at the Meeting and the number of shares he holds is indicated on an attendance list which will remain attached to the present minutes after having been signed by the Sole Shareholder present at the Meeting and the proxy holder of the Sole Shareholder represented at the Meeting, the members of the Bureau and the notary.

The proxy from the Sole Shareholder represented at the present Meeting will also remain attached to the present minutes and signed by all the parties.

The Bureau having thus been constituted, the Chairman declares and requests the notary to state that:

I. It appears from an attendance list established and certified by the members of the Bureau that thirty-one thousand (31,000) ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.00) each, representing the entirety of the voting share capital of the Company of thirty-one thousand Euro (EUR 31,000.00) are duly represented at this Meeting which is consequently regularly constituted and may deliberate upon the items on the agenda, hereinafter reproduced.

II. The agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Waiver of convening notices;
 2. Conversion of the share capital of the Company from Euro to US Dollars with a conversion rate of one Euro (EUR 1.00) for one point thirty one US Dollars (USD 1.31);
 3. Increase of the share capital of the Company by an amount of two million eight hundred thousand US Dollars (USD 2,800,000.00) in order to bring the share capital of the Company from its present amount of forty thousand six hundred and ten US Dollars (USD 40,610.00), represented by forty thousand six hundred and ten (40,610) ordinary shares having a par value of one US Dollar (USD 1.00) per share to two million eight hundred and forty thousand six hundred and ten US Dollars (USD 2,840,610.00), by way of the issue of two million eight hundred thousand (2,800,000) new ordinary shares having a par value of one US Dollar (USD 1.00) per share, with such shares having the rights and obligations set out in the Articles;
 4. Subscription to and payment of the increase of the share capital as described in item 3. above by way of payment in cash;
 5. Subsequent amendment to article 5 of the Articles in order to reflect the modifications related to the share capital adopted under items 2. and 3. above;
 6. Amendment to the share register of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any director of the Company (each an Authorized Representative), each individually, to proceed on behalf of the Company with the registration of the above changes in the share register of the Company;
 7. Miscellaneous.
- III. That the Meeting has taken, unanimously, the following resolutions:

First resolution:

The entirety of the share capital of the Company being represented at the present Meeting, the Meeting waives the convening notices, the Sole Shareholder represented considering himself as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to him in advance to the Meeting.

Second resolution:

The Meeting resolves to convert the currency of the share capital of the Company from Euro to US Dollars with a conversion rate of one Euro (EUR 1.00) for one point thirty one US Dollars (USD 1.31). The Meeting acknowledges that the share capital of the Company is set at forty thousand six hundred and ten US Dollars (USD 40,610.00) represented by forty thousand six hundred and ten (40,610) ordinary shares of one US Dollar (USD 1.00) each.

Third resolution:

The Meeting resolves to increase the share capital of the Company by an amount of two million eight hundred thousand US Dollars (USD 2,800,000.00) in order to bring the share capital of the Company from its present amount of forty thousand six hundred and ten US Dollars (USD 40,610.00), represented by forty thousand six hundred and ten (40,610) ordinary shares having a par value of one US Dollar (USD 1.00) per share to two million eight hundred and forty thousand six hundred and ten US Dollars (USD 2,840,610.00), by way of the issue of two million eight hundred thousand (2,800,000) new ordinary shares having a par value of one US Dollar (USD 1.00) per share, with such shares having the rights and obligations set out in the Articles.

Fourth Resolution:

The Meeting resolves to accept and record the following subscription to and full payment of the share capital increase as follows:

Subscription - Payment

Trafigura Group Pte. Ltd., having its registered office at 1, Marina boulevard 28-00, 018989 Singapore and registered with the Singapore commercial register under number 201017488D, being the Sole Shareholder of the Company and represented at the Meeting under a proxy attached to the present deed and signed by all the parties, declares that it subscribes to two million eight hundred thousand (2,800,000) ordinary shares having a par value of one US Dollar (USD 1.00) per share and to fully pay up such shares by a contribution in cash consisting of an amount of two million eight hundred thousand US Dollars (USD 2,800,000.00), which is evidenced to the undersigned notary by a blocking certificate (certificat de blocage) and which shall be allocated to the nominal share capital account of the Company.

The aggregate amount of the increase of the share capital is forthwith at the free disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

Fifth Resolution:

As a consequence of the foregoing resolutions, the Meeting resolves to amend the first paragraph of article 5 of the Articles in order to reflect the above changes which shall therefore be read as follows:

“The subscribed share capital of the Company is set at two million eight hundred and forty thousand six hundred and ten US Dollars (USD 2,840,610.00) represented by two million eight hundred and forty thousand six hundred and ten (2,840,610) shares with a nominal value of one US Dollar (one USD) each.”

Sixth resolution:

The Meeting resolves to amend the share register of the Company in order to reflect the above changes and empower and authorize any Authorized Representative, each individually, to proceed on behalf of the Company with the registration of the above changes in the share register of the Company.

Costs and Expenses:

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately EUR 3,300.-

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that at the request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version. At the request of the same appearing parties and in case of divergences between English and the French versions, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing parties, who is known to the notary by his/her surname, name, civil status and residence, the appearing parties signed the present deed together with the notary.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le trente mai.

Par-devant Nous, Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'actionnaire unique (l'Actionnaire unique) de Trafigura Funding S.A., une société anonyme organisée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 17, rue des Jardiniers, L-1835 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg (le R.C.S. Luxembourg) sous le numéro B 173.718 (la Société). La Société a été constituée le 13 décembre 2012 suivant un acte de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, publié le 11 février 2013 au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 332 page 15918.

L'Assemblée est présidée par Annick Braquet, employée privée, demeurant professionnellement à L-1319 Luxembourg, 101, rue Cents (le Président) qui nomme Lucie Ribeiro, employée privée, demeurant professionnellement à L-1319 Luxembourg, 101, rue Cent, en tant que secrétaire (le Secrétaire). L'Assemblée nomme Solange Wolter, employée privée, demeurant professionnellement à L-1319 Luxembourg, 101, rue Cents, en tant que scrutateur (le Scrutateur) (le Président, le Secrétaire et le Scrutateur constituant le Bureau de l'Assemblée).

L'Actionnaire unique présent et/ou représenté à l'Assemblée et le nombre d'actions qu'il détient est indiqué sur une liste de présence qui restera annexée au présent procès-verbal après avoir été signée par l'Actionnaire unique présent à l'Assemblée et le mandataire de l'Actionnaire unique représenté à l'Assemblée, les membres du Bureau et le notaire.

La procuration de l'Actionnaire unique représenté à la présente Assemblée restera annexée au présent procès-verbal après avoir été signée par toutes les parties.

Le Bureau ayant été ainsi formé, le Président déclare et requiert le notaire d'acter que:

I. Il ressort d'une liste de présence établie et certifiée par les membres du Bureau que trente et un mille (31.000) actions ordinaires ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune, représentant la totalité du capital social votant de la Société d'un montant de trente et un mille Euros (EUR 31.000,00) sont dûment représentées à cette Assemblée qui est par conséquent régulièrement constituée et peut délibérer sur tous les points de l'ordre du jour reproduit ci-après.

II. L'ordre du jour de l'Assemblée est libellé de la manière suivante:

1. Renonciation aux formalités de convocation;

2. Conversion de la devise du capital social de la Société d'Euro en Dollars Américains avec un taux de change d'un Euro (EUR 1,00) pour un point trente un Dollars Américains;

3. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de deux millions huit cent mille Dollars Américains (USD 2.800.000,00) afin de porter le capital social de la Société de son montant actuel de quarante mille six cent dix Dollars Américains (USD 40.610,00), représenté par quarante mille six cent dix (40.610) actions ordinaires ayant une valeur nominale d'un Dollar Américain (USD 1,00) chacune, à deux millions huit cent quarante mille six cent dix Dollars Américains (USD 2.840.610,00) par la création et l'émission de deux millions huit cent mille (2.800.000) nouvelles actions ordinaires de la Société ayant une valeur nominale d'un Dollar Américain (USD 1,00) chacune, lesquelles ont les mêmes droits et obligations que ceux attachés aux actions existantes;

4. Souscription à et libération de l'augmentation du capital social telle que décrite au point 3. ci-dessus par voie de paiement en numéraire;

5. Modification subséquente de l'article 5 des statuts de la Société (les Statuts) afin de refléter les modifications apportées au capital social adoptées aux points 2. et 3. ci-dessus;

6. Modification du registre des actionnaires de la Société afin de refléter les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité conférés à tout administrateur de la Société (chacun un Représentant Autorisé), chacun agissant individuellement,

afin de procéder pour le compte de la Société à l'inscription des modifications ci-dessus dans le registre des actionnaires de la Société;

7. Divers.

III. Que l'Assemblée a pris unanimement les résolutions suivantes:

Première résolution:

La totalité du capital social de la Société étant représenté à la présente Assemblée, l'Assemblée renonce aux formalités de convocation, l'Actionnaire unique représenté à l'Assemblée se considérant lui-même comme ayant été dûment convoqué et déclarant avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui lui a été communiqué à l'avance.

Deuxième résolution:

L'Assemblée décide de convertir la devise du capital social de la Société d'Euro en Dollars Américains avec un taux de change d'un Euro (EUR 1,00) pour un point trente et un Dollars Américains (USD 1,31). Le capital social de la Société est fixé à quarante mille six cent dix Dollars Américains (USD 40.610,00) représenté par quarante mille six cent dix (40.610) actions ordinaires ayant une valeur nominale d'un Dollar Américain (USD 1,00) chacune.

Troisième résolution:

L'Assemblée décide d'augmenter le capital social de la Société à concurrence d'un montant de deux millions huit cent mille Dollars Américains (USD 2.800.000,00) afin de porter le capital social de la Société de son montant actuel de quarante mille six cent dix Dollars Américains (USD 40.610,00), représenté par quarante mille six cent dix (40.610) actions ordinaires ayant une valeur nominale d'un Dollar Américain (USD 1,00) chacune, à deux millions huit cent quarante mille six cent dix Dollars Américains (USD 2.840.610,00) par la création et l'émission de deux millions huit cent mille (2.800.000) nouvelles actions ordinaires de la Société ayant une valeur nominale d'un Dollar Américain (USD 1,00) chacune, lesquelles ont les mêmes droits et obligations que ceux attachés aux actions existantes.

Quatrième résolution:

L'Assemblée décide d'accepter et d'enregistrer la souscription suivante et la libération intégrale de l'augmentation du capital social comme suit:

Souscription - Libération

Trafigura Group Pte. Ltd., ayant son siège social au 1, Marina boulevard 28-00, 018989 Singapour et enregistrée au registre de commerce de Singapour sous le numéro 201017488D, étant l'Actionnaire unique de la Société, représentée à l'Assemblée en vertu d'une procuration annexée et signée par les parties, déclare souscrire aux deux millions huit cent mille (2.800.000) nouvelles actions ordinaires ayant une valeur nominale d'un Dollar Américain (USD 1,00) chacune et de libérer entièrement lesdites actions par un apport en numéraire d'un montant total de deux millions huit cent mille Dollars Américains (USD 2.800.000,00), documenté au notaire instrumentant par un certificat de blocage et qui sera affecté au compte capital social de la Société.

Le montant total de l'augmentation de capital est immédiatement à la libre disposition de la Société, preuve d'une telle disposition a été donnée au notaire soussigné.

Cinquième résolution:

En conséquence des résolutions précédentes, l'Assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article 5 des Statuts afin de refléter les modifications ci-dessus de la façon suivante:

«Le capital social est fixé à deux millions huit cent quarante mille six cent dix Dollars Américains (USD 2.840.610,00) représenté par deux millions huit cent quarante mille six cent dix (2.840.610,00) actions d'une valeur nominale d'un Dollar Américain (USD 1,00) chacune.»

Sixième résolution:

L'Assemblée décide de modifier le registre des actionnaires de la Société afin de refléter les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité conférés à tout Représentant Autorisé, chacun agissant individuellement, afin de procéder pour le compte de la Société à l'inscription des modifications ci-dessus dans le registre des actionnaires de la Société.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte, sont estimés approximativement à la somme de EUR 3.300.-

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête des parties comparantes, le présent acte a été établi en anglais, suivi d'une version française. A la requête de ces mêmes parties comparantes et en cas de divergence entre les versions anglaise et française, la version anglaise prévaudra.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, connus du notaire soussigné par leurs noms, prénoms usuels, état civil et demeure, les comparants signé avec le notaire soussigné le présent acte.

Signé: A. BRAQUET, L. RIBEIRO, S. WOLTER et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 6 juin 2013. Relation: LAC/2013/25723. Reçu soixante-quinze euros (75.-EUR).

Le Releveur ff. (signé): C. FRISING.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 17 juin 2013.

Référence de publication: 2013079898/202.

(130097727) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2013.

Teekay European Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 672.500,00.

Siège social: L-1445 Strassen, 1A, rue Thomas Edison.

R.C.S. Luxembourg B 100.276.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juin 2013.

Référence de publication: 2013079891/10.

(130097901) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2013.

Tiger Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 454.171,90.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 117.414.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juin 2013.

Référence de publication: 2013079896/10.

(130097773) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2013.

Trinity Street Funds, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-8217 Mamer, 41, Op Bierg.

R.C.S. Luxembourg B 150.237.

EXTRAIT

Le conseil d'administration a pris note de la démission de monsieur Philippe MELONI de son poste d'administrateur avec effet au 4 juin 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mamer, le 17 juin 2013.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2013079903/15.

(130097848) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2013.

SeeReal Technologies S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6B, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 112.913.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013079820/10.

(130098052) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2013.
